La Feuille d'érable / The Maple Leaf

Février 2015, volume 18, numéro 2 | Tenir l'Équipe de la Défense au courant | English on reverse

L'ancien SM parle de la Défense page 2

Op REASSURANCE page 4

Transformation au bureau du SMA(IE) pages 10-11

Défense nationale | National Defence

Canada

L'ANCIEN SOUS-MINISTRE ÉVOQUE « L'UN DES MEILLEURS POSTES EN VILLE »

Le 6 janvier, Richard Fadden, actuellement ancien sous-ministre de la Défense nationale, a été nommé conseiller à la sécurité nationale auprès du premier ministre. Avant son départ, M. Fadden a réfléchi à son expérience de près de deux ans à la Défense nationale et a fait part de ses impressions à l'égard de son nouvel emploi, des leçons tirées pendant son affectation, des défis qui attendent la Défense nationale et des gens qui composent l'Équipe de la Défense.

Comment votre expérience à la Défense vous servira-t-elle dans votre nouveau rôle de conseiller à la sécurité nationale (CSN)? Quelles leçons tirées vous seront utiles?

Pour moi, c'est un immense honneur d'avoir été nommé CSN. J'attends avec impatience de servir le premier ministre du mieux que je le peux. Pour ce faire, je devrai intégrer l'œuvre des quatre ou cinq ministères visés par mes fonctions. Il y aura de véritables occasions de collaborer et de donner suite au travail de mon prédécesseur. Je pourrai trouver des solutions en matière de lois, de règlements et de politiques à l'égard de divers enjeux dans les communautés de la défense, des affaires étrangères et de la sécurité, dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ces ministères, y compris la Défense nationale.

Cela comprend de nombreux ministères. Je pense que l'une des choses que j'ai apprises au MDN, c'est qu'il y a une certaine façon de composer avec des établissements de taille importante. Je ne laisse pas sous-entendre avoir maîtrisé parfaitement cet art, car je ne pense aucunement l'avoir maîtrisé. Je suis toutefois en mesure d'exprimer une vision et de dépouiller quelques couches de l'appareil gouvernemental, tout en tenant compte d'une variété d'opinions, de sorte à consolider et à rassembler efficacement des pratiques. Il s'agit d'une des tâches auxquelles j'ai travaillé avec acharnement.

Ce n'est pas parce que j'étais le sous-ministre civil que j'étais toujours en accord avec les civils dans les enjeux visant les deux groupes de l'Équipe de la Défense. Ce qui en ressort, c'est qu'il faut composer avec les enjeux importants en fonction de leur mérite. Il importe peu que vous soyez en uniforme ou non, que vous soyez à la Défense nationale ou à Affaires étrangères, ou ailleurs. Il en revient vraiment à la façon de gérer un immense groupe de personnes, un grand groupe de ministères et d'organismes, dans des circonstances d'une complexité extraordinaire.

Pendant votre mandat comme sous-ministre, vous avez souvent encouragé les gens à faire de la Défense nationale un meilleur endroit où travailler. Pouvez-vous décrire des réalisations qui ont servi à améliorer le MDN?

À mon avis, l'un des principaux domaines d'amélioration a été le progrès que le chef d'état-major de la Défense et moi-même avons réalisé relativement à l'Équipe de la Défense. L'Équipe de la Défense englobe bien plus que le pendant militaire et civil de l'organisation. Le SMA(Pol) diffère grandement du SMA(Mat). La Marine n'a rien à voir avec les Forces d'opérations spéciales. Je pense que nous avons réussi à faire germer l'idée que travailler ensemble, en tant qu'une seule et même équipe, portera davantage ses fruits pour l'organisation et pour le Canada.

Voilà ce qui en est du point de vue de la philosophie, mais sur le plan des pratiques, il a fallu modifier notre façon de gérer les ressources, notamment par la création du comité d'investissement et de gestion des ressources (CIGR). Je n'ai ménagé aucun effort pour accroître la transparence du processus, afin que tous, militaires comme civils, aient leur chance. Je pense que nous avons réalisé de véritables progrès.

La dernière réalisation a été de contribuer à l'adoption de certains dossiers. Un plan d'investissement a été approuvé pour le Ministère et promet de porter fruit. Nous avons ensuite fait du progrès en collaborant sur l'élaboration de la Stratégie de renouvellement de la Défense *Le Canada d'abord*.

Selon l'importance que le CEMD et vous-même accordez à l'« Équipe » de la Défense, comment la relation particulière entre les militaires et les civils permet-elle de renforcer l'organisation et comment finit-elle par profiter au Canada?

Il y a une raison pour laquelle chaque pays a un ministère responsable de la défense collaborant avec leurs forces armées. Qu'ils relèvent de l'Armée, de la Marine, de la Force aérienne ou de Forces d'opérations spéciales, les militaires possèdent un large éventail de compétences, tout particulièrement dans le domaine du maniement d'armes de combat. D'un autre côté, les civils jouent un rôle de soutien. La raison pour laquelle nous comptons des membres civils, c'est qu'ils sont capables, au fil du temps, de gérer les finances et l'approvisionnement, la GI-TI et les politiques. Ils ont suivi des formations au-delà du ministère, que ce soit au sein d'organismes centraux ou d'autres organismes du gouvernement, et leurs compétences sont tout aussi spécialisées que celles des militaires.

Aujourd'hui, le gouvernement et la gouvernance sont des entreprises complexes; il faut plus d'une spécialité et très peu de situations ne touchent qu'à un seul ministère. C'est pourquoi le travail d'équipe nous permet de renforcer l'organisation. Il n'est pas question ici de trouver le plus petit dénominateur commun. Bien au contraire, la collaboration et la compréhension absolue de notre objectif nous permettent inversement de trouver le plus grand dénominateur commun et une politique efficace ou une opération que nous pouvons recommander au gouvernement.

À titre de sous-ministre, vous avez déployé un effort concerté pour discuter avec le personnel et entendre leurs commentaires, leurs idées et leurs préoccupations. Pourquoi accordiez-vous tant d'importance au rôle du personnel à tous les niveaux?

L'argent, l'infrastructure, l'équipement et les politiques sont tous très importants. Par contre, tout bien pesé, tout revient aux personnes. Et l'une des vérités que j'ai entretenues tout au long de ma carrière, c'est que la qualité des idées d'une personne n'a rien à voir avec son grade ni son statut. Je pense que les gens ont besoin de savoir qu'ils peuvent contribuer non seulement à leur travail individuel, mais également à l'établissement dans son ensemble, peu importe leur grade ou leur statut. Je ne défends pas ici une révolution, mais j'affirme que les gens doivent tenter d'améliorer leur milieu de travail, et que les personnes qui, comme moi, occupent des postes de direction devraient tenter d'éliminer les obstacles.

Nous passons plus de temps ensemble qu'avec nos conjoints et nos époux. Le milieu de travail est important et je n'ai ménagé aucun effort pour faire de la Défense l'un des meilleurs endroits où travailler au gouvernement du Canada, tant pour les civils que pour les militaires..

Selon vous, quels défis importants la Défense nationale aura-t-elle à relever?

La complexité de l'environnement international ne cesse de croître. Il compte davantage de risques et nécessite une très grande agilité, tant en matière de politiques et de conseils que d'opérations. Même si je sais que le monde n'est jamais un endroit tranquille et paisible, j'ai l'impression que les choses s'empirent. Que ce soit la situation en Ukraine, la terreur semée par l'EIIL ou le retour à l'équilibre du pouvoir de façon générale, la situation se manifeste de plus en plus depuis mon arrivée. Les gens qui travaillent à la Défense et ailleurs, comme à Affaires étrangères et au sein du Bureau du Conseil privé, devront faire preuve d'agilité et d'imagination pour formuler des conseils à l'intention des ministres et du gouvernement quant aux mesures à prendre et à la façon de le faire.

Pareillement, je pense que nous traversons toujours une période où les fonds sont insuffisants. Nous devons développer notre capacité de tirer le maximum de nos investissements et d'insister sur des initiatives comme le renouvellement de la Défense, qui pourrait nous permettre d'éviter et d'économiser des coûts, tout en améliorant notre façon de faire. Je trouve cet aspect tout aussi important, sinon plus important, qu'il l'a été au cours des trois ou quatre dernières années.

De plus, je pense que des enjeux démographiques entrent en ligne de compte, en raison du nombre croissant de départs à la retraite qui toucheront les civils et peut-être même les militaires au fil des prochaines années. C'est pourquoi il faudra miser sur la gestion des talents et des ressources humaines.

Au moment où vous vous préparez à nous quitter, quelles paroles de sagesse souhaitez-vous transmettre à votre successeur?

Je lui dirais tout simplement qu'il faut savoir que le travail effectué ici est très important et que nos gens en font beaucoup. Il s'agit de l'un des meilleurs emplois en ville, et plus que tout, mon successeur devrait essayer d'en profiter.

À mon départ, je tiens à remercier du fond du cœur toutes les personnes avec qui j'ai travaillé, directement ou indirectement, en vue de l'avancement de divers dossiers. Les mots me manquent pour exprimer combien les gens ici m'importent et je vous offre mes meilleurs vœux.

La Feuille d'érable
SMA(AP)/DGPSAP
101, promenade Colonel-By
Ottawa ON K1A 0K2

Télécopieur : 819-997-0793
Courriel : +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull
internal_communications_internes@forces.gc.ca
Site Web : www.forces.gc.ca

Traduction : Bureau de la traduction, TPSGC

Tout militaire des Forces armées canadiennes et employé civil du MDN peut proposer des articles en vue de les faire publier. Pour connaître les lignes directrices de soumission d'articles, consultez le site Web de l'Équipe de la Défense. Les articles peuvent être cités, en tout ou en partie, à condition d'en indiquer la provenance, soit *La Feuille d'érable*, et de mentionner l'auteur du texte ou le nom du photographe, s'il y a lieu.

La Feuille d'érable est la publication mensuelle nationale de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Elle est publiée avec l'autorisation du Sous-ministre adjoint (Affaires publiques).

ISSN 1480-4336 • NDID/IDDN A-JS-000-003/JP-001

PAGE COUVERTURE :

Concept graphique symbolisant le changement au sein de la Défense

RENOUVELLEMENT DE LA DÉFENSE : TROUVER DES FAÇONS INVENTIVES DE MENER NOS ACTIVITÉS

M^me^ Linda Goldthorp, coprésidente de l'Équipe de renouvellement de la Défense, nous a récemment accordé une entrevue pour discuter des objectifs des huit initiatives touchant les pratiques organisationnelles. Ces pratiques visent à améliorer la culture en milieu de travail à la Défense, ainsi qu'à adopter et à maintenir des améliorations au rendement à long terme. Elle a souligné l'importance d'écouter les suggestions de tous les membres de l'Équipe de la Défense et elle a ajouté que même si la Défense a obtenu un certain succès au fil des ans en favorisant l'innovation et la mise en commun des connaissances, il y a toujours moyen d'apporter d'autres améliorations afin de continuer de faire mieux à la Défense.

« Il est important de ne pas prétendre, en tant que dirigeants, que nous avons toutes les réponses sur la façon la plus efficace de faire les choses, mentionne M^me^ Goldthorp. Tout revient à faire confiance à nos gens – notre ressource la plus précieuse. »

M^me^ Linda Goldthorp, coprésidente de l'Équipe de renouvellement de la Défense.

Q: Comment expliqueriez-vous les initiatives de pratiques organisationnelles?

R: Avant d'expliquer les pratiques organisationnelles, je dois d'abord expliquer le renouvellement de la Défense et les buts que nous cherchons à atteindre. Le renouvellement de la Défense vise une organisation moins lourde et plus efficace pour l'avenir. Pour ce faire, il faut trouver des façons inventives de mener nos activités en se concentrant sur nos priorités et en réinvestissant les ressources de travail à faible priorité dans l'appui à la capacité et la préparation opérationnelles.

Lorsque nous avons commencé notre cheminement vers le renouvellement, nous avons examiné les deux côtés de la médaille. Nous avons étudié plusieurs de nos pratiques en matière de rendement, par exemple comment nous fournissons du soutien en matière de TI, comment nous gérons l'approvisionnement et comment nous formons nos gens. Nous avons observé nos pratiques organisationnelles : comment nous nous gouvernons, comment nous communiquons les uns avec les autres, comment nous innovons, comment nous échangeons des renseignements, comment nous gérons le changement. L'équipe a ensuite préparé une série de 24 initiatives sur le rendement et huit initiatives sur les pratiques organisationnelles, qui ensemble composent le programme de renouvellement de la Défense.

Pour déterminer sur quelles pratiques organisationnelles il fallait se concentrer, l'équipe a consulté plus de 400 militaires et membres civils de l'Équipe de la Défense qui œuvrent à divers endroits au pays à tous les niveaux.

Il est très important pour chacun d'entre nous de travailler ensemble sur ces initiatives parce que ces dernières jouent un rôle instrumental dans notre capacité de mener à bien notre mandat principal de défense et de sécurité pour la population canadienne et ce sont ces changements qui nous permettront de nous rapprocher du but.

Q: Quels ont été les principaux défis dans le développement de ces initiatives?

R: Nous avons certainement eu des obstacles. J'aime bien dire que la gestion de pratiques organisationnelles est un peu comme gérer un bol de « Jell-O ». On pousse dans un sens pour une initiative, et quelqu'un d'autre pousse dans la direction opposée. Il y a beaucoup d'opinions sur les obstacles et il n'existe aucune solution toute faite à ces questions, parce que toutes les organisations et les unités ont leurs propres défis. C'est également un sujet délicat. On fait ici allusion à la façon dont les gens s'acquittent de leurs fonctions, communiquent avec les autres, transmettent leurs messages aux membres de l'équipe et présentent l'innovation et l'échange de renseignements au travail. Il arrive parfois que des gens soient sur la défensive et présument que tout va bien présentement. Par contre, à mesure que nous abordons les problèmes et que nous présentons les points à améliorer, les gens se mobilisent petit à petit et reconnaissent qu'il y a toujours place à l'amélioration pour toutes les équipes. Ils reconnaissent qu'il existe des moyens de mettre en œuvre des changements utiles et productifs. Toute organisation qui investit du temps dans les discussions sur le renouvellement de la Défense reconnaît que nous pouvons toujours en faire plus et faire mieux pour améliorer nos communications, notre mise en commun des connaissances et nos processus d'innovation. Donc nous faisons des progrès.

*"Les **pratiques organisationnelles** visent à améliorer la culture en milieu de travail à la Défense, ainsi qu'à adopter et à maintenir l'amélioration du rendement à long terme."*

Q: Pourquoi faut-il s'améliorer dans ces domaines?

R: On nous demande souvent pourquoi autant de changements et pourquoi maintenant? Bref, le monde dans lequel nous évoluons et travaillons change rapidement, et ces changements sont souvent difficiles à prévoir. Nous devons continuer d'être une organisation agile et efficace et penser aux objectifs de la Défense à long terme. Pour ce faire, il faut constamment penser à des façons d'atteindre et de maintenir un niveau de fonctionnement abordable et durable. Nous devons penser à des façons d'utiliser la technologie et de mener nos activités de la façon la plus astucieuse qui soit.

Q: Quelles sont vos principales réussites?

R: Voici quelques exemples concrets. L'une des choses qui provoque le plus de frustrations, et je sais que tout le monde s'y reconnaîtra, c'est lorsqu'on cherche une réponse à une question simple pour son travail, et qu'il faut naviguer dans une mer d'ordonnances, de directives et de politiques pour obtenir une réponse. Nous sommes en train de rationaliser les Directives et ordonnances administratives de la Défense pour faire en sorte que les membres de l'Équipe de la Défense puissent trouver les réponses dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Il faut des directives et des conseils judicieux, simples et clairs, pour accomplir nos tâches.

Une autre belle initiative que nous mettons en œuvre, sur les conseils du Réseau des jeunes de la Défense, c'est l'utilisation de signatures électroniques* dans divers domaines de travail. Nous avons trouvé qu'il s'agissait d'une idée fantastique et nous en sommes maintenant à la validation de principes et aux préparatifs, afin d'utiliser les signatures numériques autant que possible. C'est un exemple de la façon dont nous pouvons utiliser les technologies existantes pour trouver des façons ingénieuses de travailler.

**Les signatures numériques représentent la première étape pour transformer la façon dont l'Équipe de la Défense rationalise et accélère le processus d'approbation en permettant l'approbation par signature électronique et en améliorant la gouvernance ministérielle dans des processus comme les demandes d'activité spéciale et les demandes de dotation.*

Q: Quels seront les avantages de ces initiatives pour l'Équipe de la Défense?

R: Il y aura une foule d'avantages. Il sera facile et simple pour toute l'Équipe de la Défense d'avoir accès à l'information dont nous avons besoin, lorsque nous en avons besoin. Nos responsabilités et nos rôles individuels et collectifs seront définis clairement. Nous allons mieux comprendre les objectifs stratégiques du Ministère et de l'Équipe de la Défense, et nous profiterons des améliorations dans les pratiques de mise en œuvre d'innovation et de mise en commun des connaissances dans nos milieux de travail.

Q: Quel rôle les membres de l'Équipe de la Défense peuvent-ils jouer pour appuyer le renouvellement de la Défense et les initiatives proposées?

R: Tous les membres de l'Équipe de la Défense doivent rester à l'affût pour être au courant des transformations à venir. Soyez ouverts aux changements qui seront mis en œuvre dans votre propre lieu de travail et pensez aux façons dont vous pouvez contribuer au renouvellement de la Défense dans votre organisation, votre unité ou votre lieu de travail, en proposant des façons de faire ingénieuses et efficaces.

Transmettez vos suggestions à votre superviseur ou à votre chaîne de commandement, puisque ce sont ces suggestions qui nous aideront à atteindre nos buts en matière de renouvellement.

Par ailleurs, la force de l'Équipe de la Défense, comme dans toute autre équipe, dépend de la qualité des gens qui la composent. J'invite tout le monde à adopter les principes fondamentaux du renouvellement de la Défense et à chercher comment améliorer leur milieu de travail.

Plus nous aborderons le renouvellement de la Défense, plus les gens assimileront le message et comprendront qu'ils doivent penser à leur façon de travailler, écouter davantage et trouver des façons d'encourager leurs collègues à jouer un plus grand rôle dans le renouvellement de la Défense.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le renouvellement de la Défense, veuillez visiter le site, à l'adresse suivante : **dt.mil.ca/defence-renewal/index-fra.asp**.

LE VISAGE DES OPÉRATIONS

LE NCSM *FREDERICTON* PARTICIPE À L'OP REASSURANCE

Le NCSM *Fredericton* est arrivé à Lisbonne, au Portugal, pour joindre les Forces maritimes permanentes de l'OTAN dans le cadre de l'opération REASSURANCE, qui désigne la participation du Canada aux mesures d'apaisement dirigées par l'OTAN en vue de favoriser la sécurité et la stabilité en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Le NCSM *Fredericton* est la première frégate modernisée qui participe à une mission à l'étranger, et il remplacera le NCSM *Toronto*, qui menait des opérations de sécurité maritime et des exercices d'entraînements interarmées dirigés par l'OTAN au sein du 2e Groupe de la Force navale permanente de réaction de l'OTAN (SNMG2) depuis août 2014.

Travaux de modernisation et de prolongation de la vie du NCSM *Fredericton*

Le NCSM *Fredericton* a terminé son grand carénage de modernisation et de prolongation de la vie de l'équipement des frégates en novembre 2014. Le navire est maintenant doté de capacités mises à niveau et améliorées, notamment un nouveau système de guerre électronique, de systèmes de communications et de missiles mis à niveau, et d'un nouveau système de contrôle intégré de plateforme.

« Mon équipage et moi avons bien hâte d'être la première frégate modernisée de la classe Halifax à partir en mission à l'étranger au nom du Canada. Nous sommes ravis et prêts à continuer l'excellent travail du NCSM *Toronto* pendant sa période de service avec l'OTAN et de respecter la tradition d'excellence dans les opérations de la Marine royale canadienne », souligne le capitaine de frégate Jeff Murray, commandant du NCSM *Fredericton*.

Le NCSM *Toronto* a participé à divers exercices d'entraînement de l'OTAN, y compris les exercices NOBLE JUSTIFICATION, MAVI BALINA et SEA BREEZE, une mission historique sur la mer Noire.

« Grâce aux efforts du NCSM *Toronto* au cours des sept derniers mois, la barre est haute pour les missions maritimes futures dans la région. En effet, l'équipage du navire a offert un service exceptionnel de façon constante au Canada et à ses alliés de l'OTAN, à l'appui des mesures d'apaisement de l'OTAN », souligne le lieutenant-général Jonathan Vance, commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada. « Le NCSM *Fredericton* va faire fond sur ces réussites et fournira au gouvernement du Canada et à l'OTAN une ressource maritime hautement polyvalente et solide qui peut rapidement et efficacement intervenir pour répondre aux besoins permanents et nouveaux de l'OTAN. »

Le NCSM *Toronto* est rentré à son port d'attache, à Halifax, le 18 janvier.

PHOTO : Mat 1 Dan Bard

NMCS *Toronto* est retourné le 18 janvier à Halifax, N.-E., après six mois de déploiement dans le cadre de l'Op REASSURANCE.

LE POINT SUR L'OPÉRATION IMPACT

L'opération IMPACT constitue le soutien des FAC à la Force de stabilisation au Moyen-Orient, soit la coalition multinationale contre le groupe terroriste État islamique en Iraq et au Levant (EIIL), en République d'Iraq. La contribution du Canada comprend plus de 600 membres de l'Équipe de la Défense, qui relèvent de la Force opérationnelle interarmées (Iraq) et de la Force opérationnelle aérienne en Iraq (FOAI) et sont basés au Koweït. Outre ces derniers, la FOAI a envoyé six chasseurs CF-188 Hornet, un aéronef de ravitaillement en vol CC-150T Polaris et deux aéronefs de patrouille CP-140 Aurora.

Siège du mont Sinjar

Au cours du mois de décembre 2014, les membres de la FOAI ont appuyé les efforts de lutte contre l'EIIL afin de lever le siège du groupe terroriste du mont Sinjar, où environ 30 000 personnes étaient piégées sur la montagne. Travaillant dans le cadre d'un effort de coalition aérien coordonné par le Centre multinational d'opérations aérospatiales, un aéronef canadien a directement soutenu les efforts au sol visant à libérer les personnes déplacées. Par ailleurs, l'aéronef a largué des trousses d'aide humanitaire. Ces trousses comprenaient des fournitures de base, comme de l'eau, de la nourriture et des abris, et étaient larguées à un niveau de vol peu élevé par les avions de transport de la coalition, sous la menace d'attaques surface-air par le groupe de l'EIIL.

Les FAC soutiennent les Forces de sécurité iraquiennes

Le 20 janvier, le ministre de la Défense, Rob Nicholson, s'est engagé à fournir du matériel militaire aux Forces de sécurité iraquiennes. Le don prévu aux Forces de sécurité iraquiennes comprendra 6 000 articles pour l'hiver et les temps pluvieux, dont 1 000 manteaux, gilets et pantalons molletonnés pour les opérations en temps froid, en plus de 1 000 vestes et pantalons pour les temps pluvieux, qui ont été jugés comme excédentaires par les FAC.

PHOTOS : MDN

Un technicien en systèmes d'armement aérien et un pilote inspectent un chasseur à réaction CF-18 Hornet en vue de la prochaine mission, au camp Patrice-Vincent.

Nouvelle formation par simulation

N'ayant que quelques semaines de préparation en vue de leurs missions dans le ciel iraquien pendant l'Op IMPACT, les équipages du CP-140M Aurora de l'Aviation royale canadienne ont été bien servis par un nouveau programme de formation virtuelle.

Le nouveau simulateur de mission opérationnelle permettra aux membres de l'équipage dans le poste de pilotage de participer au même environnement d'exercice que ceux dans le compartiment tactique, ce qui vient améliorer la coopération au sein de l'équipage.

Grâce à un programme complet d'amélioration connu sous le nom de proposition de prolongation de la vie du CP-140 Aurora, qui comprend le Bloc III en cours dans le cadre du Programme de modernisation progressive de l'Aurora et le projet de prolongation de la durée de vie structurale des Aurora, la vénérable cellule de l'Aurora a connu plusieurs changements notables, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ces améliorations comprennent une nouvelle voilure, ainsi que des ordinateurs et des capteurs de mission pour compléter les éléments améliorés d'avionique et de communication. Par ailleurs, les escadrons dotés d'Aurora ont aussi constaté des changements considérables quant à l'entraînement des équipages avec cet aéronef « comme neuf ».

Les équipages ont entamé leur entraînement pour l'Op IMPACT avec des exercices fondés sur des missions semblables menées en Lybie au cours de l'Op MOBILE. La suite améliorée de capteurs de l'Aurora dans le Bloc III signifiait, cependant, qu'un programme de simulation était nécessaire pour perfectionner les capacités des équipages au moment de faire appel à leurs capacités améliorées dans leur rôle de collecte de données terrestres liées au renseignement, à la surveillance et à la reconnaissance.

« Les trois années de l'opération MOBILE n'ont pas permis à de nombreux membres d'équipage participant à l'opération IMPACT d'acquérir de l'expérience en prenant part à ces missions en Lybie », explique un OSCA, vétéran de l'Op MOBILE. « Heureusement, notre programme de "leçons apprises" a permis de saisir les points saillants de l'opération et nous avons été capables de perfectionner nos compétences – notamment transmettre de l'information à un autre aéronef et aux forces terrestres, et coordonner les activités pendant les attaques dans le secteur des opérations – au moyen du simulateur. »

Des membres de l'équipe de protection de la force prennent part à un exercice de maniement des armes, au Koweït.

Les pilotes et les mécaniciens de bord de l'Aurora qui prennent part à l'Op IMPACT se servent d'autres technologies de simulation de vol.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Op IMPACT, consultez : **http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-impact.page.**

GRÂCE AUX TECHNICIENS DE VÉHICULES, TOUT ROULE AUX FAC!

Chaque équipement des Forces armées canadiennes, qu'il soit muni d'un moteur ou non, est maintenu en bon état de fonctionnement grâce aux techniciens de véhicules (TECH V). Ces derniers travaillent sur une vaste gamme de véhicules et d'équipement dans les bases du Canada et ils participent à des exercices et à des opérations un peu partout dans le monde.

Depuis qu'il s'est joint à l'Armée canadienne en 1980, l'adjudant-chef Pierre Tremblay, conseiller adjoint du GPM des techniciens de véhicules, a servi en Allemagne, au Koweït, en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine et à Sarajevo, de même que dans diverses bases et régions du pays. Il a eu l'occasion de travailler sur un vaste éventail de véhicules et d'équipement des Forces armées canadiennes (FAC).

« J'ai beaucoup travaillé sur le véhicule blindé polyvalent, sur le véhicule blindé de transport de troupes et sur le char Leopard 2A4 », mentionne l'Adjuc Tremblay. « J'ai aussi un peu touché à la flotte commerciale et aussi : le chariot élévateur à bombes, le BV 206, les motoneiges et un peu les motocyclettes lorsqu'il y en avait. Et je n'ai pas travaillé que sur les véhicules », a-t-il ajouté. « J'ai fait beaucoup de génératrices, d'appareils de chauffage, de remorques, de scies mécaniques; nous touchons probablement à tout, à tous les types d'équipement et de véhicules des FAC. »

Instruction, apprentissage, opportunités

Les nouvelles recrues du GPM des techniciens de véhicules reçoivent de l'instruction à niveau multiple, ont l'occasion de faire un stage pratique et bénéficient de possibilités qui procurent de vraies responsabilités. Les personnes qui envisagent de faire partie de ce GPM devraient avoir la patience nécessaire pour résoudre des problèmes et aimer les défis, selon l'Adjuc Tremblay.

« Nous avons besoin de quelqu'un qui a l'esprit ouvert, qui est prêt et heureux de servir, qui est ouvert aux critiques constructives, qui est en bonne forme physique et mentale et qui est un innovateur », affirme l'Adjuc Tremblay. Dans toutes les bases du Canada, les techniciens de véhicules travaillent dans des ateliers à la fine pointe, lors des exercices ou des opérations, ils ont parfois moins de ressources mises à leur disposition et ils doivent s'adapter et faire preuve d'ingéniosité, comme le personnage de MacGyver.

« Lors d'un déploiement, il faut effectuer les réparations en utilisant ce que nous avons à notre portée. Lorsque vous n'avez pas une nouvelle pièce, vous tentez de réparer l'ancienne. Vous avez peut-être réparé la pièce ou soudé quelque chose pour éviter de la remplacer, comme une fuite dans un radiateur par exemple. Si vous n'avez pas de soudeuse ni de radiateur de remplacement, vous pouvez pincer les tubes du radiateur ou tenter de le réparer avec des œufs. Vous les mettez dans le radiateur lorsque le liquide de refroidissement est très chaud et vous espérez que les œufs cuisent et bouchent le trou. Vous apprenez ce genre de trucs durant les missions ou les exercices. En campagne, il faut se débrouiller avec les moyens du bord », explique l'Adjuc Tremblay.

Cela semble passionnant de travailler sur des chars de combat et d'autres véhicules blindés, et ce l'est, mais selon l'Adjuc Tremblay : « La mécanique, c'est la mécanique. Un moteur dans une voiture ou dans un char, c'est la même chose. »

Pour un mécanicien expérimenté, devenir un TECH V dans les FAC peut représenter une bonne avancée professionnelle. Pour les novices du métier, les FAC pourraient constituer pour eux l'occasion de poursuivre des études, d'effectuer un stage pratique et d'occuper un emploi assorti de vraies responsabilités.

« La formation n'est jamais vraiment finie pour les techniciens de véhicules », affirme l'Adjuc Tremblay. « Le métier de mécanicien est en constante évolution. »

PHOTO : Sdt Tina RJ Miller

Un membre des FAC retire les patins de frein du tracteur routier Western Star des Forces canadiennes.

Le parcours à suivre pour devenir un technicien de véhicules dans les FAC :

- Les recrues doivent d'abord obtenir leur Qualification militaire de base (également connue sous le nom d'instruction élémentaire) comme tout autre soldat.
- Les nouvelles recrues suivent ensuite 30 semaines intensives de cours sur la maintenance et la réparation de véhicules à l'École du génie électrique et mécanique des Forces canadiennes à la Base des Forces canadiennes Borden, en Ontario. Ces cours portent sur les principes et les caractéristiques de fonctionnement des moteurs à combustion interne, la réparation et la remise en état de moteurs et de composantes de véhicules typiques, des outils spécialisés et courants et le matériel d'essai électronique, l'équipement de base d'un garage, l'équipement de soudage oxyacétylénique, les systèmes d'automobiles et les véhicules chenillés légers.
- Autre possibilité, être accepté au Programme de formation subventionnée des FAC. Ce programme couvre les frais de scolarité et les manuels des recrues qualifiées inscrits à une école technique ou à un collège reconnu.
- La prochaine étape est un stage pratique de 18 mois dans une base au Canada, essentiellement une formation en cours d'emploi rémunérée.
- Les militaires qui manifestent les aptitudes et le potentiel requis se voient offrir des possibilités d'instruction avancées comme l'entretien des véhicules pour terrains nordiques, l'entretien des véhicules blindés du Génie, des chars blindés poseurs de ponts et des chars de combat principaux Leopard C1/A2, la maitrise de techniques d'instruction, l'entretien et la récupération du véhicule blindé de dépannage.
- Il est également possible d'acquérir des aptitudes spécialisées dans le cadre de cours officiels et de stages pratiques, y compris une formation technique plus poussée. Une formation de niveau superviseur ou gestionnaire est également disponible.

L'EX RAFALE BLANCHE : ENTRAÎNEMENT MULTINATIONAL AU COMBAT D'HIVER

Environ 2 800 soldats de l'Armée canadienne, la majorité provenant du 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada (5 GBMC), participeront à un entraînement portant sur les opérations de combat dans des conditions hivernales sur la Base de soutien de la 2e Division du Canada, Valcartier, ainsi que dans la ville de Québec et aux environs, du 19 au 27 janvier 2015.

Cet exercice annuel incluait la participation d'un peloton du 4e régiment de chasseurs internationaux de France ainsi que 20 militaires de la 6e brigade aéroportée de l'armée polonaise.

Cet entraînement constitue un jalon important de la préparation opérationnelle des militaires de Valcartier. Au cours de l'exercice RAFALE BLANCHE, les soldats on renoué avec les différents concepts d'opérations hivernales. Ils ont mis notamment en pratique leurs aptitudes de survie en hiver, ont conduit des opérations offensives et défensives, et ont patrouillé dans des zones rurales et urbaines.

« L'Ex RAFALE BLANCHE offre à nos soldats de la 2e Division du Canada une préparation rigoureuse aux demandes de combat hivernal, tout en nous permettant de collaborer avec nos alliés français et polonais, et nourrir nos relations avec ces derniers. Je suis fier que nos soldats soient prêts à répondre à l'appel du devoir dans un monde de plus en plus dynamique et interconnecté », a énoncé le Lieutenant-général Marquis Hainse, Commandant de l'Armée canadienne.

L'exercice s'est déroulé dans les municipalités régionales de comté de La Jacques-Cartier et de Portneuf ainsi que dans les secteurs d'entraînement de la Base de soutien de la 2e Division du Canada, Valcartier.

« Les militaires du 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada s'entraînent pour maintenir ou améliorer leurs capacités militaires dans des conditions hivernales et en terrain complexe. Permettre aux militaires de Valcartier de s'exercer dans des secteurs civils augmente considérablement la valeur de leur entraînement et contribue au maintien d'une force polyvalente et compétente. C'est pourquoi je suis reconnaissant de l'accueil réservé par les citoyens et les autorités municipales de La Jacques-Cartier et de Portneuf» a affirmé le Colonel Dany Fortin, commandant du 5e Groupe brigade mécanisé du Canada.

Dès juillet, le 5 GBMC a été désigné pour constituer deux forces opérationnelles (FO) à niveau de préparation élevé, prêtes à intervenir dans n'importe quel type d'urgence, au pays et à l'étranger, selon les besoins du gouvernement du Canada, soit la FO 1-15 et la FO 2-15.

Les participants de l'Ex RAFALE BLANCHE 2015

- Les 8 unités du 5 GBMC
- Le 5e Régiment de police militaire,
- Le 430e Escadron tactique d'hélicoptères et
- La 5e Ambulance de campagne.
- Le 436e Escadron de transport (Trenton) avec 1 aéronef CC-130J Hercules
- Le 450e Escadron tactique d'hélicoptères (Petawawa) avec 2 hélicoptères CH-147F Chinook
- Le 425e Escadron d'appui tactique (Bagotville) avec 2 avions CF-18.

PHOTO : Cpl Genevieve Lapointe

Des militaires du 5e Régiment d'artillerie du Canada démontrent comment lancer un véhicule aérien sans pilote (UAV).

DIX PRINCIPAUX BIENFAITS DE LA GESTION DU RENDEMENT

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LES EMPLOYÉS?

10. Permet de documenter de façon continue vos réalisations.
9. Précise votre rôle au sein de l'équipe, les attentes à votre égard et la façon attendue d'y satisfaire.
8. Oblige votre gestionnaire à vous aider à résoudre toute lacune en matière de rendement, le cas échéant, à l'aide d'un plan d'action.
7. Veille à ce que votre gestionnaire et vous compreniez entièrement tout changement lié à vos tâches et à vos objectifs au cours de l'année.
6. Fournit des outils pour suivre et évaluer vos progrès par rapport à vos objectifs professionnels.
5. Veille au maintien d'une communication bilatérale au sujet de votre rendement, notamment vos réalisations et vos défis.
4. Soutient l'équité en fournissant un système uniforme à l'échelle de la fonction publique pour l'évaluation du rendement.
3. Offre des occasions d'apprentissage en vue d'appuyer votre perfectionnement professionnel et, si vous dépassez les attentes en matière de rendement, il fournira un plan de gestion des talents.
2. Oblige votre gestionnaire à vous fournir une orientation précise, de l'appui et de l'encouragement pour que vous réussissiez.
1. Fournit une rétroaction régulière sur votre rendement au travail, afin de perfectionner vos habiletés et vos compétences et vous permettre d'atteindre votre plein potentiel.

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR LES GESTIONNAIRES ET LES SUPERVISEURS?

10. Vous donne des données concrètes pour appuyer votre planification en matière de ressources humaines.
9. Vous permet de reconnaître et de souligner le rendement d'un employé en temps réel.
8. Augmente l'objectivité en évaluant les forces d'un employé en fonction d'indicateurs de rendement.
7. Renforce votre mandat visant l'élaboration de plans de gestion des talents à l'intention d'employés qui ont dépassé les attentes en matière de rendement.
6. Améliore vos compétences en gestion des personnes au moyen d'un dialogue continu avec les employés.
5. Vous aide à préparer des plans d'action pour remédier à des problèmes distincts de rendement des employés.
4. Fait la promotion du travail d'équipe, ce qui vous permet de mieux jumeler les compétences des employés avec les besoins de votre organisation.
3. Facilite le suivi de la façon dont chaque employé contribue à l'atteinte des objectifs de l'organisation.
2. Offre un aperçu de façons d'améliorer vos propres compétences en tant que gestionnaire.
1. Appuie votre rôle de supervision en vous fournissant un système robuste et normalisé pour évaluer le rendement, les compétences et le comportement des employés.

PROCHAINE ÉTAPE

DE LA GESTION DU RENDEMENT : ÉVALUATIONS DE FIN D'EXERCICE

La Directive sur la gestion du rendement exige une évaluation annuelle du rendement de chaque employé à la fin de l'exercice.

Pour évaluer et coter efficacement le rendement des employés, il est essentiel qu'une discussion soit tenue entre le gestionnaire et chaque employé qui relève directement de lui. Celle-ci fournira au gestionnaire des renseignements qui lui permettront de déterminer si l'employé a atteint ses objectifs en matière de rendement et dans quelle mesure il les a atteints. Ces renseignements et cette analyse appuieront la cote attribuée à l'employé à la fin de l'exercice.

Les employés doivent se préparer en vue de leur discussion à l'aide des outils du site intranet du Programme de gestion du rendement pour les employés du SMA(RH-Civ), à :hrciv-rhciv.mil.ca/fr/e-gestion-du-rendement.page.

LE SYSTÈME DE RÉSOLUTION DES GRIEFS DES FAC

Nous entendons parfois parler de militaires qui déposent un grief, mais savez-vous en quoi consiste le système de résolution des griefs des FAC? D'abord et avant tout, c'est le système que peuvent utiliser les membres des FAC pour faire part de leurs problèmes. Chaque membre des FAC qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans les affaires des FAC a le droit de déposer un grief.

Qu'est-ce que cela signifie exactement? Les militaires peuvent-ils déposer un grief à n'importe quel sujet? Si cela semble trop beau pour être vrai, ça l'est; en effet, le problème doit vous toucher personnellement. Vous ne pouvez pas vous regrouper avec des amis et présenter un grief collectif et vous ne pouvez pas présenter un grief concernant une mesure disciplinaire, découlant par exemple d'un procès sommaire ou d'une décision d'une cour martiale – il existe des mécanismes d'appel distincts pour résoudre les questions disciplinaires.

DÉPOSER OU NE PAS DÉPOSER DE GRIEF?

Si vous avez un problème, vous devriez d'abord donner à vos dirigeants l'occasion de le régler avant de présenter un grief. Le règlement à l'amiable et les modes alternatifs de résolution des conflits sont les options à privilégier pour remédier aux problèmes.

Il existe différentes façons de déposer un grief : à travers une conversation avec votre commandant ou par le biais d'un avis d'intention.

Un avis d'intention est un formulaire que vous envoyez à votre chaîne de commandement pour l'aviser que vous avez un problème et que vous envisagez de déposer un grief. Le formulaire doit être signé par votre commandant, qui vous le retournera par la suite. Cela vous permettra de vous assurer que votre commandant a pris connaissance de votre problème. L'avis d'intention donne aussi à votre chaîne de commandement la possibilité d'intervenir tôt dans la procédure afin de régler le problème rapidement (et à l'échelon local).

Toutefois, vous devez vous rappeler que le temps ne s'arrête jamais. Depuis le 1er juin 2014, un militaire dispose de 90 jours à partir de la date de la découverte de l'acte répréhensible perçu pour déposer un grief. Le règlement à l'amiable ou la présentation d'un avis d'intention n'arrêtent pas le temps qui passe.

Il faut préciser que bien que l'avis d'intention soit la première étape préconisée pour la résolution des problèmes en milieu de travail, vous n'y êtes pas tenu. Vous pouvez commencer par déposer un grief – c'est votre droit.

COMMENT SOUMETTRE UN GRIEF?

Que faire si votre tentative de règlement à l'amiable ne vous donne pas satisfaction? Quelles sont vos options? Vous pouvez alors déposer un grief. Vous vous demandez peut-être si vous pouvez obtenir un appui pendant la procédure. La réponse est oui. L'article 7.03 des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes précise que si vous demandez de l'aide, votre commandant est tenu de vous la fournir.

Il peut être parfois difficile pour un militaire de déposer un grief. En effet, les militaires craignent souvent que le fait d'avoir parlé de leur problème entraîne des représailles de la part de leur chaîne de commandement. Si c'est votre cas, vous serez content d'apprendre que la *Loi sur la défense nationale* interdit précisément les représailles contre les militaires qui déposent un grief. Les commandants de tous les échelons doivent s'occuper rapidement des cas de représailles. Même si cela n'enchante pas toujours la chaîne de commandement, elle a le devoir et la responsabilité d'accepter votre grief et de le traiter selon les règles et les règlements en vigueur.

Lorsque le commandant reçoit votre grief, il dispose de 10 jours pour l'enregistrer auprès de l'Autorité des griefs et déterminer s'il peut agir en tant qu'autorité de première instance (AI). S'il peut agir en tant qu'AI, il doit juger le grief, et il a quatre mois pour le faire. S'il ne peut pas, il transmettra le grief à l'Autorité des griefs qui choisira l'AI, ce qui peut représenter une tâche difficile lorsque le cas est compliqué. Depuis l'été 2014, cette procédure est numérisée et les commandants doivent présenter les griefs par voie électronique.

J'AI REÇU LA DÉCISION – QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE?

Lorsque l'AI a rendu sa décision, le plaignant peut l'accepter ou demander un renvoi à l'autorité de dernière instance (ADI). Le plaignant dispose de 30 jours pour décider ce qu'il souhaite faire. Seul le plaignant peut demander un renvoi à l'ADI, mais pour ce faire il doit d'abord s'adresser à l'AI, qui transmettra sa demande à l'Autorité des griefs.

Lorsque l'Autorité des griefs reçoit une demande de renvoi à l'ADI, il la confie à un analyste des griefs qui porte un nouveau regard sur le dossier. C'est ce qu'on appelle l'approche *de novo,* ce qui signifie que peu importe la décision du commandant ou de l'AI, l'ADI reprend tout depuis le début pour s'assurer que le grief est traité de manière juste et équitable. L'ADI n'est astreinte à aucun délai précis pour juger le grief, mais le CEMD vise à ce que les griefs soient résolus dans les six mois par l'autorité de dernière instance.

Comme son nom le laisse entendre, la décision de l'ADI est définitive, et lorsque le plaignant la reçoit, la procédure de règlement du grief est considérée comme terminée. La lettre de décision de l'ADI offre au plaignant l'option de s'adresser à la Cour fédérale s'il est en désaccord avec la décision, mais cette étape ne fait pas partie de la procédure de règlement des griefs.

Comme vous pouvez le constater, le système de résolution des griefs est compliqué, et il comporte en fait de nombreuses autres étapes et nuances à l'interne qui sont toutes en place pour assurer au plaignant un traitement juste et équitable.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette question ainsi que les formulaires et gabarits dont vous pourriez avoir besoin, rendez-vous sur la page intranet du directeur général **http://vcds.mil.ca/sites/intranet-fra.aspx?-page=4689** – Autorité des griefs des Forces canadienne. Pour toute autre question, vous pouvez aussi composer le 1-866 -474 -3867 ou nous faire parvenir un courriel à l'adresse suivante : **CFGrievanceInquiries_demandesderequetedes-griefsFC@forces.gc.ca**.

BELL CAUSE POUR LA CAUSE : PRENEZ PART À LA CONVERSATION

Le 28 janvier, l'Équipe de la Défense s'est jointe à des représentants de la presse, des agents de Bell Canada et des bénévoles ayant déjà souffert d'une maladie mentale pour prêter sa voix forte afin de mettre fin aux préjugés qui entourent la santé mentale.

Cette année, la campagne annuelle Cause pour la cause a concentré tous les efforts sur cinq façons simples pour tous les Canadiens et Canadiennes de travailler ensemble en vue de mettre fin aux préjugés qui entourent la santé mentale. Voici comment :

CHOISISSEZ LES BONS MOTS

Les mots peuvent guérir ou blesser. Soyez attentif aux mots que vous utilisez.

Éduquez vos amis et vos collègues qui font des blagues méchantes ou des remarques sarcastiques à l'endroit de quelqu'un qui souffre d'une maladie mentale en leur rappelant que leurs commentaires peuvent être blessants.

RENSEIGNEZ-VOUS

Faites ce qu'il faut pour vous renseigner davantage sur les maladies mentales et combattre les préjugés.

Par exemple, apprenez à reconnaître les symptômes et sachez où vous adresser pour obtenir de l'aide. Rappelez-vous qu'une maladie mentale peut être soignée.

SOYEZ GENTIL

Des petits gestes de bonté peuvent faire beaucoup pour changer les choses. N'hésitez pas à intervenir si d'autres font des commentaires ou agissent de façon blessante. Traitez une personne souffrant d'une maladie mentale comme toute autre personne malade : rendez-lui visite, offrez-lui un sourire ou de l'aide, ou encore donnez-lui un coup de fil.

ÉCOUTEZ ET DEMANDEZ

Parfois, il vaut mieux privilégier l'écoute. Si quelqu'un vous confie qu'elle souffre d'une maladie mentale, ne banalisez pas le mal dont elle souffre en lui suggérant qu'elle ne fait que traverser une période difficile. Répondez-lui plutôt : « J'imagine que c'est difficile pour toi et ta famille. Qu'est-ce que je peux faire pour vous aider? »

COMMENT AIDER

Il faut rompre le silence. Parlez des façons dont les maladies mentales nous touchent tous directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'un ami, d'un parent ou d'un collègue.

« Il est primordial de parler des maladies mentales pour assurer le bien-être des personnes qui en souffrent et celui de notre société dans son ensemble », affirme le brigadier-général Jean Robert Bernier, médecin général et commandant du Groupe des Services de santé des Forces armées canadiennes. « Il peut être difficile pour n'importe qui, tout particulièrement les militaires qui s'ennoblissent de notre culture de stoïcisme et d'altruisme, mais nous pouvons surmonter ces défis et renforcer notre pays en nous occupant les uns des autres et en privilégiant la compréhension, la compassion et l'encouragement. »

RESSOURCES DE L'ÉQUIPE DE LA DÉFENSE

Les Forces armées canadiennes sont dotées d'un système robuste de soins de la santé. Consultez les ressources de l'Équipe de la Défense en cliquant sur le lien vers les ressources en santé mentale, à www.forces.gc.ca, ou dans le site sur la santé mentale de l'Équipe de la Défense, à **dt.mil.ca/mh-sm/index-fra.asp#tabs-1**. Pour obtenir de plus amples renseignements, **rendez-vous à cause.bell.ca.**

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE : UN FACTEUR CLÉ DANS LE RÉTABLISSEMENT DES MILITAIRES MALADES ET BLESSÉS

PHOTO : Sgt Jean-François Néron

Afin de favoriser le rétablissement des militaires, les Forces armées canadiennes (FAC) ont renforcé les ressources disponibles en augmentant les services au sein des services médicaux ainsi qu'en améliorant les programmes offerts par l'intermédiaire des Programmes de soutien du personnel (PSP).

« L'Armée canadienne accorde de l'importance à la discipline, à l'engagement, au leadership, au travail d'équipe et à la persévérance développés par l'intermédiaire d'un programme de conditionnement physique. En plus de favoriser un corps sain et un esprit de guerrier, les programmes de sports et de conditionnement physique solides rehaussent le moral et permettent de développer le mieux-être et la résilience », a expliqué le lieutenant-général Marquis Haines, commandant de l'Armée canadienne.

L'ESPRIT DE GUERRIER

Pour en arriver à un rétablissement complet, ceux qui passent à travers les diverses phases de rétablissement doivent incarner l'esprit de guerrier, qui est présent dans chaque militaire des FAC.

Le sergent Cory Matush, un réserviste à contrat au Quartier général du Centre d'instruction au combat, n'insistera jamais assez sur le fait que le rétablissement nécessite « la poursuite dynamique des bonnes activités physiques durant toutes les étapes du processus de rétablissement. »

En 2009, le Sgt Matush s'est disloqué le genou durant une séance d'entraînement physique (EP) de l'unité, ce qui a causé de graves dommages à la structure de soutien de son genou. Il a mis trois ans à se rétablir. Après s'être blessé, le Sgt Matush, un adepte des arts martiaux, s'est immédiatement tourné vers le système médical et a débuté la physiothérapie.

« La physiothérapie peut uniquement vous amener à un certain point », explique le Sgt Matush. « Elle peut aider à réparer du mieux possible les ligaments et les tendons et permettre un retour aux fonctions de base, mais je devais renforcer mon genou et le reconstruire tranquillement afin de pouvoir reprendre la course, la marche avec un sac et les arts martiaux. »

LES PROGRAMMES SEP

Dans des situations comme celle du Sgt Matush, les militaires sont généralement aiguillés vers les programmes de spécialiste de l'exercice physique (SEP) ou de spécialiste régional en conditionnement physique adapté (SRCPA) qui sont offerts par les PSP.

« Les blessures touchent tout le monde de différentes façons », mentionne Stephanie Haynes, SEP à la Base de soutien de la 5e Division du Canada Gagetown (BS 5 Div CA Gagetown). « Certains militaires qui me sont référés sont motivés et prêts à entreprendre leur réhabilitation tandis que d'autres souffrent de dépression et manquent de motivation. Notre travail consiste à éduquer et à motiver nos clients et à leur donner les moyens d'accomplir les choses. »

Les coordonnateurs des programmes de SEP et de SRCPA sont responsables de mettre sur pied des programmes de conditionnement physique qui sont à la fois bénéfiques et stimulants pour leurs clients. « Les avantages de reprendre le conditionnement physique le plus rapidement possible pour les militaires malades et blessés sont trop importants pour qu'on n'en tienne pas compte », a déclaré M^me^ Haynes.

« L'EP aide nos clients à mieux améliorer la gestion de leur douleur et de leurs symptômes, tout en diminuant la dépression et l'anxiété et en aidant à maintenir un corps sain pendant leur rétablissement », a expliqué Mme Haynes. « L'un de nos défis consiste à mettre sur pied un programme d'EP qui tient compte des blessures, mais qui permet également au client de tester ses limites. »

SE REMETTRE DE TRAUMATISMES LIÉS AU STRESS OPÉRATIONNEL

Le conditionnement physique est tout aussi important pour les militaires qui se remettent de traumatismes liés au stress opérationnel (TSO).

« [L'exercice] permet de mettre de côté pendant un certain moment les pensées et les sentiments angoissants », a déclaré Krista Grant, la SRCPA de la BS 5 Div CA Gagetown. « Quand vous faites de l'exercice, vous vous concentrez sur votre corps et cela vous fait oublier vos préoccupations quotidiennes. »

L'EP permet davantage aux militaires de se rétablir de leur TSO en les forçant à se concentrer entièrement sur les exercices qu'ils exécutent.

« La production accrue d'endorphines lors de l'exercice favorise la bonne humeur », explique Mme Grant. « Lorsque les militaires s'adonnent à des activités physiques qu'ils aiment, nous observons une augmentation marquée au niveau de l'humeur, ce qui est important pour le processus de rétablissement. »

Selon Mme Grant, il est important « d'avoir un corps et un esprit sains et de communiquer dès le début et régulièrement. Ce faisant, le militaire reçoit le plus grand soin pour le réintégrer à son unité ou pour faciliter la transition s'il opte pour un autre cheminement de carrière. »

Lorsqu'on lui a demandé de donner des conseils aux soldats en cours de rétablissement, le Sgt Matush insiste sur le fait que « peu importe si le militaire se rétablit d'une blessure physique, d'une maladie mentale ou les deux, le meilleur conseil qui puisse exister : continuez de bouger. »

Les chefs de l'équipe du projet d'ICP-S, Stephen MacDonell, Xiaolan Yang et Dan Currie.

La chronique **« LES INNOVATEURS »** présente des membres de l'Équipe de la Défense qui ont fait preuve de grande innovation et ingéniosité dans leur milieu de travail. À l'aide de récits vécus, la chronique illustre les idées innovantes proposées, celles qu'on a mises en œuvre, de même que leur incidence éventuelle sur l'Équipe de la Défense.

PASSEPORT VERS LE MONDE DES DOCUMENTS PROTÉGÉS : Le projet de l'infrastructure à clés publiques - Secret

La plupart des journées de travail débutent de la même façon : les membres du personnel ouvrent une session sur leur ordinateur en tapant leur nom d'utilisateur assigné et un mot de passe de leur choix. Dans le domaine des ordinateurs et des appareils électroniques, la combinaison d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe est répandue, mais suffit-elle à protéger nos ressources en matière d'information de nature délicate?

Lorsqu'on travaille à la Défense nationale, le souci de la sécurité fait partie du travail. Or, pour les ingénieurs du bureau du directeur – Ingénierie et intégration (Gestion de l'information) (DIIGI), qui œuvrent sous la direction du sous-ministre adjoint (Gestion de l'information), faire en sorte que le Ministère respecte les normes les plus rigoureuses en matière de sécurité est à la fois une passion et la raison d'être des activités.

C'est pourquoi, il y a deux ans, l'équipe de projet s'est donné comme mandat de renforcer la capacité du Ministère à protéger ses réseaux dans des domaines secrets grâce au projet de l'infrastructure à clés publiques – Secret (ICP-S). Pour ce faire, l'équipe a transformé de manière appréciable les processus actuels en mettant en œuvre un nouveau concept important : l'ouverture de session à l'aide d'une carte à puce.

Xiaolan Yang, gestionnaire du projet ICP-S.

« Non seulement l'équipe utilise-t-elle la technologie de l'ICP pour améliorer nos mesures de sécurité sur notre principal réseau classifié, mais elle influence également grandement notre façon d'utiliser cette technologie pour améliorer notre interopérabilité en ce qui concerne nos alliés les plus proches », souligne le colonel Donald Rousseau, directeur DIIGI. « Le niveau d'expertise technique dans cette équipe est vraiment impressionnant. »

RESSERRER LA SÉCURITÉ GRÂCE À UNE CARTE À PUCE

Pour les plus de 12 000 utilisateurs de l'infrastructure du réseau secret consolidé (IRSC), le processus pour ouvrir une session avec leur compte est assez direct : il suffit d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe pour avoir accès au matériel classifié.

« L'ouverture d'une session à l'aide d'une carte à puce est très différente du système utilisé à l'heure actuelle », précise Mme Xiaolan Yang, gestionnaire du projet ICP-S. « Il faut insérer la carte dans un lecteur, puis inscrire un numéro d'identification personnel pour déverrouiller les justificatifs qui se trouvent sur la carte à puce. Une fois que le système a vérifié vos justificatifs d'identité, l'accès est accordé! »

Ça semble simple. Et ça l'est, d'après l'expérience des utilisateurs, comme peuvent le témoigner ceux qui utilisent l'ICP pour accéder au réseau étendu de la Défense (RED). Mais sous cette facilité d'utilisation se trouve un cadre rigoureux qui veille à établir un lien solide entre l'utilisateur et les justificatifs qui figurent sur la carte à puce.

« Un certificat d'ICP est un passeport, en quelques sorte », explique Mme Yang. « Pour obtenir une carte à puce et un certificat, il faut passer par un processus très rigoureux. Lorsque le système d'information reçoit votre certificat, votre identité est certifiée. C'est un processus beaucoup plus sécuritaire qu'un nom d'utilisateur et un mot de passe. »

Le système du nom d'utilisateur et du mot de passe pour l'accès à l'IRSC a été mentionné comme étant une source d'inquiétude dans le rapport d'évaluation du chef du Service d'examen de 2009 et le nouveau système répond directement aux recommandations du rapport.

« Vous pourriez avoir divulgué votre nom d'utilisateur et votre mot de passe à vos enfants », explique M. John Hersey, un consultant qui travaille au projet de l'ICP-S. « Mais la carte à puce et les justificatifs augmentent grandement le niveau d'assurance lorsque vient le temps d'accorder l'accès à des systèmes et à des données de nature délicate. »

INTEROPÉRABILITÉ, RÉUTILISATION ET LES NOMBREUX AVANTAGES DE L'ICP-S

Même si le resserrement de la sécurité des réseaux grâce à l'utilisation d'une carte à puce répond à certaines des principales conclusions du rapport du chef du Service d'examen, un autre facteur a servi de moteur pour le projet : l'interopérabilité et l'échange de renseignements avec les alliés du Canada.

« Pour accéder aux ressources du Département de la Défense des États-Unis, il faut des justificatifs très solides, ce qui voulait dire qu'il fallait utiliser l'ICP », mentionne Mme Yang.

Ces ressources incluent des renseignements Web, renseignements qui sont essentiels à l'appui des opérations militaires des FAC et des alliés. Par exemple, un membre de l'Équipe de la Défense qui participe à la planification d'une mission pourrait avoir besoin de renseignements protégés des alliés du Canada aux États-Unis ou d'autres partenaires du Groupe des cinq en Australie, en Nouvelle-Zélande ou au Royaume-Uni.

« Nos alliés doivent savoir avec précision qui franchit les limites de leur périmètre de sécurité électronique », souligne M. Hersey. « Ce n'est pas une caractéristique agréable à posséder, mais une capacité essentielle. »

Outre l'accroissement de la sécurité et de l'interopérabilité, le potentiel de réutilisation de cette technologie dans d'autres domaines fait de ce projet une solution encore plus rentable, et entraîne une augmentation de l'efficacité dans l'utilisation des ressources limitées de la Défense. L'utilisation d'une seule solution dans différents domaines secrets réduira les coûts de développement ainsi que les coûts de soutien en service en limitant le nombre de solutions ICP déployées.

CAPACITÉ DE LIBRE-SERVICE

Cependant, du point de vue de l'utilisateur, l'un des avantages les plus remarquables du nouveau système est la capacité de libre-service qui s'y rattache. Auparavant, lorsqu'on oubliait un mot de passe, il fallait téléphoner au service de dépannage. D'ailleurs, la réinitialisation de mots de passe compte pour environ 70 % de tous les appels au dépannage. Par contre, le système d'ICP-S dispose d'une capacité libre-service qui permet aux utilisateurs de récupérer eux-mêmes leur mot de passe.

« Lors de votre inscription dans le système, vous allez choisir trois questions de sécurité. Si vous oubliez votre mot de passe, vous pourrez vous rendre sur le portail pour réinitialiser votre mot de passe », explique Mme Yang.

En raison des nombreuses améliorations associées à l'ICP-S, il n'est pas étonnant que les membres de l'équipe de l'ICP-S reçoivent déjà des commentaires élogieux de leurs homologues des pays alliés pour leur approche innovante. L'équipe a également reçu un prix Nova, remis par l'organisation du SMA(GI), lors d'une cérémonie à laquelle assistait le sous-ministre.

Au cours des prochains mois, l'équipe sera occupée à superviser le projet pilote et sa mise en œuvre, qui devrait commencer à l'automne. Par contre, les longues heures à travailler à ce projet ne posent pas de problème pour l'équipe de l'ICP-S, déclare Mme Yang, « la meilleure partie du projet, à mon avis, c'est de travailler en équipe avec des gens aussi talentueux ».

LES RELEVÉS FISCAUX DES FAC EN MODE SANS PAPIER

Pour l'année d'imposition 2014, les relevés fiscaux officiels T4 et R1 seront envoyés électroniquement, dans le cadre de l'initiative d'écologisation du gouvernement qui permettra également de faire de l'économie.

Les relevés fiscaux officiels seront maintenant accessibles à partir du compte de l'application d'accès pour le personnel civil et militaire (AAPCM) pour les membres des FAC, à l'adresse img-dcb-aemaa01.forces.mil.ca. Par défaut, vous pourrez télécharger votre relevé fiscal. Vous pouvez aussi choisir de l'envoyer à l'adresse de courriel consignée dans votre compte de l'AAPCM.

Pour ce faire, chaque membre des FAC doit suivre des étapes précises dès que possible afin d'assurer la réception en temps opportun des relevés fiscaux.

Si vous avez un compte de l'AAPCM et que vous prévoyez télécharger votre relevé fiscal, vous êtes prêt. Si vous souhaitez choisir un autre mode de réception de votre relevé fiscal, veuillez suivre les étapes suivantes qui s'appliquent à vous.

J'ai un compte de l'AAPCM et je souhaite recevoir mon relevé fiscal par courriel.

- Rendez-vous à l'AAPCM et ouvrez une session.
- Cliquez sur « Mon état des résultats », dans le menu à gauche.
- Cliquez sur « Méthodes de livraison », dans le menu à gauche.
- Cliquez sur l'option qui vous permet de recevoir votre relevé T4 ou R1 par courriel (par défaut, le relevé T4 ou R1 sera accessible à partir de l'AAPCM et pourra être imprimé à partir de celle-ci).
- Dans la partie inférieure de la page, assurez-vous que l'adresse de courriel consignée est à jour.

J'ai accès au RED, mais je n'ai pas de compte de l'AAPCM.

- Rendez-vous au site de l'AAPCM et créez un compte.
- Suivez les étapes ci-dessus.

Je veux créer un compte de l'AAPCM, mais je n'ai pas régulièrement accès au RED.

- Veuillez communiquer avec le Centre d'information sur les ressources humaines, à Ottawa, au 613-996-3333 ou au 1-888-507-1111, puis choisissez l'option no 1, si vous avez besoin d'aide pour créer un compte de l'AAPCM.
- Veuillez noter qu'un nouveau compte de l'AAPCM doit être créé à partir d'un ordinateur relié au RED. Une fois le compte créé, vous pourrez y accéder à partir d'un ordinateur non relié au RED.

Il n'est pas pratique pour moi d'accéder à un compte de l'AAPCM ou d'en créer un.

- Veuillez communiquer avec votre bureau de la paye pour demander que votre relevé T4 ou R1 soit envoyé à l'adresse consignée dans le Système central de calcul de solde ou le Système de solde révisé de la Réserve.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le CANFORGEN 003/15, à : **vcds.mil.ca/vcds-exec/pubs/canforgen/2015/003-15_f.asp.** ♣

CONNAISSEZ VOS AVANTAGES SOCIAUX : modifications apportées aux politiques de congés

Récemment, des modifications ont été apportées au Manuel sur les politiques régissant les congés des Forces canadiennes en vue d'en améliorer la clarté et d'en optimiser la flexibilité pour les commandants.

Ces changements incluent de nouvelles options pour l'utilisation des permissions. Auparavant, les commandants avaient le pouvoir d'approuver jusqu'à 48 heures de permission chaque mois.

Les permissions peuvent dorénavant être divisées et accordées tout au long du mois. Les militaires peuvent se voir accorder une permission pour une période aussi courte qu'une demi-journée, jusqu'à l'atteinte d'une limite cumulée de deux jours complets par mois.

Par ailleurs, il n'était pas possible auparavant de se voir accorder quatre jours consécutifs de permission; ils devaient être séparés par au moins un jour de congé annuel ou de travail. À présent, les commandants peuvent accorder quatre jours de permission consécutifs, en autorisant deux jours à la fin du mois, suivi de deux jours au début du mois suivant.

Pour en savoir plus sur cette question et sur les autres modifications apportées au Manuel sur les politiques régissant les congés, veuillez consulter le CANFORGEN 189/14 CMP 088/14 281726Z au sujet des modifications apportées au Manuel sur les politiques régissant les congés des Forces canadiennes. ♣

LE GÉNÉRAL WITHERS transmettait son amour pour les forces militaires

Le général (retraité) Ramsey Withers aimait bien transmettre ses connaissances en histoire militaire canadienne et son fantastique sens de l'honneur deux fois par semaine, au Musée canadien de la guerre (MCG), où il était guide bénévole, jusqu'à son décès survenu récemment.

Le Gén Withers, qui a été chef d'état-major de la Défense de 1980 à 1983 et qui était le doyen des anciens CEMD, a récemment rendu l'âme, à 84 ans, et a été inhumé au Cimetière militaire national, le 10 janvier, à Ottawa.

Le Gén Withers a été le sixième CEMD, et il a accompli de grandes choses en tant que militaire et fonctionnaire. Ancien combattant décoré, le Gén Withers a choisi le Corps royal canadien des transmissions en 1949 et il a servi dans le Royal 22e Régiment pendant la guerre de Corée.

FIER DE SES TROUPES

Lors d'une entrevue accordée récemment à *La Feuille d'érable*, le Gén Withers a parlé de son rôle comme CEMD, et de la fierté qu'il ressentait à l'égard de ses troupes, ainsi que de la satisfaction qu'il tirait d'avoir pu prendre soin de la ressource la plus précieuse des FAC : « le personnel ».

En parlant de son rôle au musée, le Gén Withers se disait, en riant, « un artéfact vivant ou une relique certifiée » . Il adorait parler de son passé militaire, surtout avec les jeunes élèves-officiers qui n'avaient aucune idée à qui ils s'adressaient.

« Je ne leur dis pas que j'ai été CEMD… je suis ici comme ancien combattant de la guerre de Corée, qui a combattu dans un bataillon de l'infanterie », disait-il fièrement.

MONTÉE EN GRADE

Le Gén Withers a étudié à l'Université Queen's (il a reçu un prix de reconnaissance des anciens élèves de la Faculté des sciences en 1954). En 1956, il a été affecté au Royal Canadian Dragoons (RCD) à Petawawa, puis en Allemagne. Il a continué à monter en grade et a été nommé commandant fondateur du Quartier général – Région du Nord des Forces canadiennes (Yellowknife), puis commandant des Forces canadiennes en Europe et enfin, CEMD.

Ses 35 ans de service sont suivis de six ans de service dans la Réserve à titre de lieutenant-colonel honoraire du Governor-General's Foot Guards. C'est après sa retraite, en 1983, qu'il est arrivé au Musée canadien de la guerre, où il a occupé divers postes pendant plus de 25 ans.

LA CENTRALISATION DU GROUPE
DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DES FORCES CANADIENNES

PHOTO : Donald Bertrand

Adjuc Gilles Caouette et Col Darlene Quinn travaillent sur la transformation de la gestion des biens immobiliers.

La colonel Darlene Quinn, commandant du Groupe des opérations immobilières des Forces canadiennes, a beaucoup à faire dans la transformation de la gestion des biens immobiliers à la Défense nationale. Elle nous a récemment parlé de ses impressions sur le processus..

Qu'entend-on par centralisation de la gestion des biens immobiliers?

J'ai parlé à différentes personnes qui croient que l'on centralise la gestion des biens immobiliers parce qu'il s'agit d'une tendance de plus en plus fréquente au gouvernement; par contre, la centralisation n'est qu'un moyen d'atteindre notre but. Ce que nous visons, c'est de mieux gérer les biens immobiliers, l'infrastructure et l'environnement au Ministère.

Avez-vous des exemples précis de la centralisation?

Par exemple, si un commandant a besoin de faire réparer son aérodrome pour accomplir sa mission aérienne opérationnelle, il aurait le budget et le contrôle des ressources nécessaires pour le faire. Par le passé, le financement pour les infrastructures et les travaux associés faisait partie d'un volet distinct réservé à cet effet, indépendant des commandants sur place. Pendant cette période, les différents volets d'un portefeuille étaient bien gérés, mais nous avons découvert, vingt ans plus tard, que le Ministère n'était pas en mesure d'assurer une gestion uniforme dans tout le portefeuille. Nous avions neuf gardiens qui avaient tous leur façon de fonctionner, dans neuf différents volets du portefeuille. Évidemment, ils étaient aussi efficaces que possible, et la seule façon de rehausser l'efficacité était qu'une seule autorité gère le portefeuille.

De quel genre d'efficience parlez-vous?

L'attribution d'un contrat peut sembler simple. Bon nombre de bases sont situées près les unes des autres sur le plan géographique, mais appartiennent à différentes organisations. Prenez Kingston et Trenton. Une base relève de l'Armée canadienne, l'autre, de l'Aviation royale du Canada. Elles sont situées à moins d'une heure de route l'une de l'autre. Elles utilisent souvent les mêmes entrepreneurs en construction pour exécuter le même type de travaux, mais elles doivent gérer les contrats séparément. Tout cela parce qu'elles sont gérées par deux autorités différentes. Dans cet exemple, si l'on concentre l'attribution de contrats sur une base géographique, on peut combiner les marchés et obtenir un meilleur prix grâce à une économie d'échelle.

Le ministère de la Défense nationale est un gros ministère qui possède plus de biens immobiliers que tout autre ministère. Nous devrions pouvoir profiter de notre taille pour obtenir de meilleurs prix et une meilleure valeur. C'est ce que souhaite le gouvernement du Canada et c'est ainsi que le ministère de la Défense nationale peut aider, en utilisant son portefeuille.

Pouvez-vous nous donner un historique de cette centralisation?

Le gouvernement nous a donné comme directive de centraliser la gestion de nos biens immobiliers après le Rapport du vérificateur général du Canada de l'automne 2012. Par contre, je crois qu'il s'agissait, au sein de la communauté de l'ingénierie, d'un changement que nous avions toujours su nécessaire. Par exemple, nous avons toujours su qu'une stratégie homogène pour certaines classes de biens, tels que les installations de chauffage ou les immeubles à logement, serait profitable pour tous, mais nous n'avions pas les moyens de mener une gestion stratégique des ressources dans l'ancienne structure.

Dans le même ordre d'idées, la planification du développement régional est plus facile lorsque le portefeuille est géré par une seule autorité et les décisions en matière d'investissements sont plus efficaces lorsque nous mesurons toutes les conditions de notre infrastructure selon les mêmes critères. Même si le vérificateur général a noté certaines de ces efficacités possibles, nous savions qu'elles existaient. Cependant, nous n'avions pas les moyens de changer les choses. C'est pourquoi cette transformation et cette centralisation nous donnent les outils pour le faire. Nous avons la chance d'avoir beaucoup de gens très doués qui travaillent dans le domaine des infrastructures et de l'environnement aux quatre coins du pays. En les regroupant en une seule organisation, nous leur donnons l'occasion d'être plus grands que la somme de leurs parties. Avec l'aide de toute l'énergie que nous consacrons à résoudre des problèmes semblables, nous pourrons mettre en commun nos solutions, afin que ces efforts puisse aussi servir à améliorer d'autres secteurs. Même des choses simples, comme n'avoir qu'un seul point centralisé pour organiser un processus de dotation en vue des postes semblables dans l'ensemble du pays, nous épargneront de nombreux efforts.

Quel est l'échéancier de la centralisation?

Depuis le 1er avril 2014, nous sommes quatre gardiens des biens immobiliers, soit l'Armée, la Marine royale, l'Aviation royale et le SMA(IE). Par ailleurs, le SMA(IE) est le gardien de tous les biens immobiliers qui appartiennent aux petites organisations de N1 ainsi que de tous les biens immobiliers du Nord.

Le 1er avril est la date ciblée pour la transition du portefeuille de la Marine royale canadienne (MRC). La MRC a exprimé un intérêt pour transférer son infrastructure un an avant la date butoir originale de 2016. Nous avons vu dans ce désir une occasion de mettre en service la structure pour la région du Pacifique tout entière. Il s'agira donc d'un prototype de la structure des opérations régionales des biens immobiliers. L'Aviation royale du Canada (ARC) a accepté de transférer les biens immobiliers de la 19e Escadre Comox pour ajouter cet élément au portefeuille d'Esquimalt. Cette décision était judicieuse pour plusieurs raisons. Même si tout le monde est conscient des bienfaits de la centralisation et de la vision du Ministère, il s'agit également pour nous d'une occasion de gérer certaines infrastructures opérationnelles de l'ARC avant d'assumer la totalité du portefeuille de l'infrastructure opérationnelle. C'est donc une solution pour procéder par étapes, cerner les pépins et les régler avant la capacité opérationnelle totale. L'Armée canadienne a elle aussi accepté de nous transférer ses zones d'entraînement et ses manèges militaires dans la région du Pacifique, afin que notre nouvelle unité régionale des opérations de biens immobiliers s'occupe de tous les biens immobiliers de la région.

La région du Pacifique est idéale comme première unité, puisqu'elle comprend toute la gamme des infrastructures opérationnelles à la Défense, soit un aérodrome opérationnel, des quais opérationnels et des polygones opérationnels, notamment une installation d'essais maritime et des zones d'entraînement, ainsi que toute l'infrastructure connexe. Ainsi, même s'il s'agit de la plus petite région, nous allons tirer des leçons importantes avant d'assumer la totalité du portefeuille.

Notre objectif est de mettre en service l'unité dans cette région, de doter tous les postes identifiés pour l'unité, qui sera située à Esquimalt. C'est très rapide comme processus. Le plan est ambitieux, mais nous avons un appui exceptionnel en matière de ressources humaines nous ayant été accordé pour pouvoir procéder sans tarder. Je suis convaincue que nos gens seront en place d'ici le 1er avril. Cela ne sert pas à grand-chose de mettre sur pied un quartier général sans personne pour y travailler, et nous n'allons pas pouvoir tirer des leçons utiles tant que nous n'avons personne pour faire le travail. C'est une période très excitante pour nous et nous avons très hâte d'arriver au but.

Évidemment, le 1er avril 2016 est la date que nous visons pour la capacité opérationnelle totale. Nous avons beaucoup de pain sur la planche d'ici là. Je suis convaincue que nous serons prêts. Notre équipe est profondément passionnée par le travail et la communauté des spécialistes en matière d'infrastructure et d'environnement est totalement mobilisée. Je n'ai donc aucun doute qu'ensemble, nous allons réussir. ♣

SOUS-MINISTRE ADJOINT (INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT)

TRANSFORMATION AU SEIN DU SMA(IE)

À l'heure actuelle, le groupe du SMA(IE) traverse une importante période de changement. Grâce au SMA(IE), le Ministère réunit progressivement, en un seul portefeuille, des biens immobiliers dont la valeur estimée s'élève à 26 milliards de dollars, notamment des immeubles, des manèges militaires, des routes et des infrastructures. La priorité absolue du SMA(IE) sera de construire et de gérer un portefeuille abordable et intégré des biens immobiliers du MDN et de fièrement fournir des services de qualité supérieure capables de soutenir les Forces armées canadiennes et de faire la promotion d'une infrastructure durable.

Le groupe du SMA(IE) prépare toujours les processus opérationnels et les ressources humaines nécessaires pour gérer de façon holistique et stratégique le portefeuille national de biens immobiliers du MDN. Au cours de cette période de changement, le SMA(IE) continuera de respecter ses engagements fondamentaux, c'est-à-dire ses engagements à l'égard de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, l'appui des opérations, des priorités ministérielles, des activités de programme, du programme environnemental du gouvernement du Canada à travers une stratégie fédérale de développement durable et des objectifs du gouvernement du Canada en matière de biens immobiliers.

Je vous encourage à prendre quelques minutes pour lire les articles suivants pour vous renseigner davantage sur les réalisations du SMA(IE).

Jaime Pitfield
SMA(IE)

GESTION DES BIENS IMMOBILIERS AU MDN : TRANSFORMATION EN COURS

À la Défense nationale, le mot « transformation » est associé à la gestion des biens immobiliers depuis quelque temps. C'est effectivement le bon terme à utiliser. La transformation entend un changement fondamental et profond, et il s'agit précisément du type de changement que le groupe du SMA(IE) apporte à la gestion des biens immobiliers. Les organisations qui subissent une transformation ont une allure complètement différente à la fin du processus et il en sera ainsi pour le groupe du SMA(IE).

« Nous avons restructuré le groupe du SMA(IE) et nous sommes sur la bonne voie pour centraliser la gestion des biens immobiliers. Nous sommes maintenant le seul gestionnaire de portefeuille de biens immobiliers et nous avons commencé à entreprendre des analyses stratégiques de gestion des ressources et à faire des progrès dans l'allocation du financement pour le dessaisissement et l'entretien et la réparation », explique M. Peter Oberle, directeur général de la transformation du groupe du SMA(IE).

Le groupe du SMA(IE) est déjà passé de neuf à quatre gardiens et tous les biens immobiliers de la région du Pacifique seront transférés au groupe du SMA (IE) le 1er avril 2015. Le reste du portefeuille sera transféré seulement 14 mois plus tard. Une approche conjointe est en cours d'élaboration pour la gestion des obligations environnementales et des risques associés aux activités de mise sur pied de la force et de biens immobiliers. En outre, la Phase II, qui vise le remplacement de 28 systèmes d'information sur les biens immobiliers afin de faciliter le travail du groupe IE, débutera bientôt.

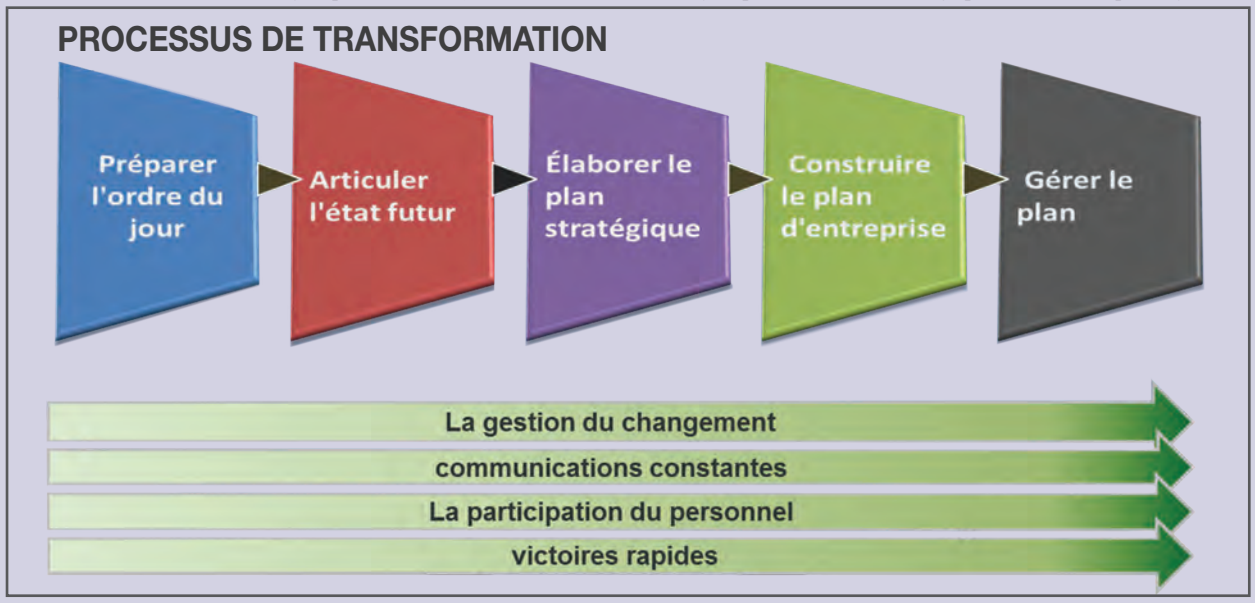

M. Oberle ajoute : « Comme la nouvelle organisation commence à se former, il est temps de consacrer toute la rigueur aux attentes que nous mettons sur nos objectifs organisationnels, c'est-à-dire les résultats que nous devons obtenir grâce à notre nouvelle capacité de gestion du portefeuille de l'ensemble de l'organisation ».

C'est également le temps de consolider la nouvelle organisation du groupe du SMA(IE). Tous les membres du groupe ressentent les effets associés à une transformation fondamentale : une foule de changements sont survenus. Par conséquent, le groupe tente de travailler de concert pour fonder une culture d'excellence en matière de gestion, définir clairement la direction à suivre, examiner les compétences et les possibilités d'apprentissage, voir à un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, solidifier les communications internes et encourager l'indépendance et l'innovation chez les membres du personnel.

Le groupe IE a du pain sur la planche, notamment la responsabilité de gérer des biens immobiliers d'une valeur d'environ 25 milliards de dollars. La façon dont sont gérés ces biens aura une incidence directe sur la santé et la sécurité des Forces armées canadiennes et leur préparation pour défendre le Canada. ♣

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

Le Plan directeur d'aménagement des biens immobiliers (PDABI) de la Défense est le plan d'aménagement urbain qui oriente les commandants de bases et les commandants régionaux en matière d'aménagement et d'amélioration de leurs terrains et de leurs immobilisations à long terme.

L'urbaniste Valérie Baillard, chef de section, Planification de l'utilisation et de l'aménagement des terres, affirme que le plan est très utile, par exemple, lorsque vient le moment de décider de construire un édifice, peu importe sa fonction, ou de s'en défaire. Si l'on prend la décision de bâtir, il est facile de déterminer où le faire, en consultant tous les renseignements que contient le plan. Par ailleurs, toutes les activités associées à l'aménagement des propriétés et des immobilisations d'une base doivent être guidées par le PDABI.

« Lorsque le gouvernement du Canada a annoncé qu'il achetait le complexe Carling, il y a quelques années, il était clair que le plan national en vigueur allait devoir subir une profonde transformation, souligne Mme Baillard. Au cours des mois qui ont suivi, le MDN a donc entrepris un examen exhaustif de son empreinte dans la région de la capitale nationale. »

Des cadres du bureau du sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environnement), épaulés par les urbanistes de Construction de Défense Canada, ont mené à bien le projet. Leur objectif principal était de veiller à ce que les futures mesures n'entreraient pas en conflit avec les plans d'aménagement des terres actuels. Heureusement, le document a une durée de vie de 30 ans, et pour qu'il reste le plus à jour possible, il doit être revu tous les cinq ans, ou plus souvent, selon les circonstances.

Ce plan est essentiel au bon fonctionnement de notre organisation. Le Plan, approuvé à la fin du mois de septembre 2014, aidera les décideurs à bien gérer les immobilisations du MDN, tout en veillant au respect des gens qui nous entourent.

« Compte tenu de tous les changements au MDN dans les domaines de l'infrastructure et de l'environnement, la prochaine année devrait être très intéressante et nous apporter des défis très stimulants », souligne M^me^ Baillard.

EXAMINER LES BIENS STRATÉGIQUES POUR OBTENIR UNE VISION GLOBALE DES BESOINS DES FAC

Compte tenu du budget limité des FAC, les investissements dans les biens stratégiques doivent obtenir les meilleurs résultats possible afin d'assurer l'efficacité des opérations des FAC. Par exemple, laquelle des infrastructures suivantes représente l'investissement le plus judicieux : un hangar pour les CF-18 à la 4e Escadre Cold Lake, un garage pour véhicules blindés à Valcartier, un quartier général à Halifax ou un centre de recrutement à Toronto?

Même si certaines des réponses sont évidentes, d'autres ne le sont pas.

« En raison de la centralisation de la gestion des biens immobiliers qui a lieu actuellement à la Défense nationale, nous n'avons d'autre choix que d'entreprendre une étude stratégique de nos biens [plus de 20 000 édifices et structures] afin d'optimiser le rendement futur du capital investi. Chaque année, le Ministère investit plus d'un milliard de dollars pour répondre à ses besoins en matière d'infrastructure », explique le Lcol Jérémie Émond, gestionnaire de la coordination du portefeuille des biens immobiliers de la Défense.

« Ce besoin a mené à la création d'une petite équipe dans le groupe du sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environnement) qui œuvre actuellement à dresser la liste des biens stratégiques essentiels aux opérations des FAC », rapporte le Lcol Émond. « Lorsque l'inventaire de tous nos biens aura été dressé, on procédera à une analyse transversale plutôt qu'à une analyse locale ou sur un intérêt particulier, afin d'établir nos priorités et de réserver des ressources financières pour l'entretien et la construction. Les décisions intuitives prises par des dirigeants locaux seront chose du passé. Le moment est venu de mettre au point une vision globale des besoins des FAC et de choisir des solutions efficaces et innovantes pour résoudre les problèmes actuels. »

Afin de faciliter l'établissement de la liste des biens stratégiques, toutes les immobilisations ont été classées dans quatre catégories :

- Installations essentielles à la mission;
- Installations en appui direct à la mission;
- Installations en appui indirect à la mission (facilitateurs);
- Autres installations (moral et bien être).

Cette catégorisation permet de maintenir les ressources financières et d'accélérer l'avancement de certains projets des FAC en offrant des ressources adéquates à l'équipe de projet. Une analyse stratégique sera menée pour chacune des catégories, afin de fournir un aperçu global du coût total de cette catégorie et de favoriser la prise de meilleures décisions. Bref, les données obtenues fourniront un portrait plus exact et permettront la programmation des travaux futurs de façon plus globale.

La durée de chaque analyse varie selon la complexité de chaque catégorie d'immobilisations.

« Nous espérons mener deux ou trois analyses par année. La prochaine catégorie de biens stratégiques à être analysée sera celle des logements des bases. Le résultat final de toutes ces études nous aidera à mieux utiliser l'argent que nous recevons pour entretenir nos immobilisations. Par ailleurs, nous pourrons aussi accélérer le processus de prise de décision, ce qui ravira certainement les divers utilisateurs », signale le Lcol Émond. ♣

Catégories d'immobilisations

1. **Installations essentielles à la mission (utilisation de la force)**
   - Commandement et contrôle
   - Hangars opérationnels
   - Pistes opérationnelles
   - Jetées opérationnelles
   - Intervention en cas d'urgence/Services d'incendie /Recherche et sauvetage
   - Sites d'émission et de réception
2. **Installations en appui direct à la mission (Mise sur pied de la force)**
   - Hangars d'entretien
   - Entretien des quais
   - Instructions/salles de classe et secteurs d'entraînement
   - Recrutement
   - Hébergement (lieux éloignés)
   - Sites de recherche-développement
3. **Installations en appui indirect à la mission (facilitateurs)**
   - Logistique
   - Transport
   - Gestion des installations
   - Sécurité générale et environnement
   - Opérations des bases
   - Condition physique
4. **Autres (Moral et bien être)**
   - Logistique
   - Gymnases et piscines
   - Patinoires
   - Canex/Tim Hortons
   - Logements familiaux (lieux non éloignés)
   - Chapelles

PASSEZ-VOUS VOTRE **VIE EN LIGNE?**

Vous êtes-vous déjà senti fatigué après avoir joué à un jeu vidéo jusque tard dans la nuit ou vous êtes-vous déjà senti irrité ou anxieux lorsque vous ne jouiez pas à un jeu vidéo? Des membres de votre famille ou des collègues ont-ils déjà été déçus par la quantité de temps que vous passez à jouer des jeux vidéo? Vous servez-vous de jeux vidéos pour vous sortir de votre mauvaise humeur? Enfin, avez-vous déjà tenté, sans succès, de limiter le temps que vous accordez aux jeux vidéo? Si vous vous êtes déjà trouvé dans l'une de ces situations, il se peut que vous souffriez d'un « trouble du jeu vidéo sur Internet ».

CERNER LE PROBLÈME

Selon le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5), en quelque sorte la « bible » diagnostique dont se servent les professionnels de la santé mentale, le terme trouble du jeu vidéo sur Internet représente les personnes dont les habitudes de jeu entraînent d'importants problèmes dans de nombreux aspects de leur vie. Des experts ont formulé un certain nombre de signes à surveiller, notamment : des préoccupations liées aux jeux vidéo, la présentation de symptômes de sevrage comme l'irritation en cas d'abstinence et l'accroissement du besoin de consacrer plus de temps aux jeux vidéo.

Pour la plupart des gens, les jeux vidéo offrent une possibilité de se détendre, de communiquer avec des amis et de se divertir. L'attrait des jeux vidéo repose sur leur diversité, leur accessibilité et leur légalité. Il en existe plusieurs types et genres (p. ex., jeu de tir, jeu grand public, jeu de rôle, jeu d'action, jeu de stratégie en temps réel, jeu vidéo de sports, etc.) sur différentes plateformes (p. ex., ordinateur personnel, console de jeu vidéo portable, ou encore cellulaire ou tablette).

CONSEILS ET SIGNES À SURVEILLER

Voici des conseils à l'intention des personnes qui s'intéressent aux jeux vidéo et veulent maintenir de saines habitudes :

- Établir préalablement des priorités (p. ex., travail ou autres responsabilités avant les jeux vidéo);
- Faire attention à la quantité de temps accordée aux jeux vidéo;
- Prévoir des périodes désignées pour les jeux vidéo;
- Éteindre votre ordinateur et votre cellulaire à une certaine heure, chaque soir;
- Limiter le nombre d'heures que vous passez à jouer à des jeux vidéo et votre exposition à ceux-ci;
- Participer à des activités hors ligne, notamment des sports et des activités sociales avec parents et amis;

Si vos habitudes de jeu ou celles d'un parent ou ami semblent devenir problématiques, voici des signes à surveiller :

- Baisse de l'intérêt par rapport à d'autres activités;
- Agitation ou anxiété visible en cas d'abstinence;
- Altération de la perception du temps;
- Trouble du sommeil ou agitation;
- Maux de tête;
- Mauvaises habitudes alimentaires;
- Affaiblissement du rendement ou négligence des tâches;
- Remplacement du temps de socialisation par des jeux vidéo.

Bien que certains signes soient non spécifiques, il importe de surveiller les signes, et en cas d'inquiétude, vous pouvez consulter les ressources suivantes pour obtenir de l'aide :

- Services de toxicomanie, Services de santé des FAC
- Centre de toxicomanie et de santé mentale
- Force de la famille, Centre de ressources pour les familles des militaires
- Programme d'aide aux membres des Forces canadiennes

LE CORPS DENTAIRE ROYAL CANADIEN CÉLÈBRE SES 100 ANS

Pendant la Première Guerre mondiale, sir Cuthbert Wallace, consultant dentaire de l'Armée britannique, a affirmé : « les Canadiens ont une organisation dentaire vraiment parfaite. Le Service britannique gagnerait à imiter le modèle canadien. »

Un siècle plus tard, cette déclaration continue de refléter l'efficacité du système de soins de santé buccodentaire militaire du Corps dentaire royal canadien (CDRC). Le CDRC a servi le Canada pendant les deux guerres mondiales, en Corée, en Afghanistan et lors de nombreuses autres opérations humanitaires, nationales et médico-légales, de même que lors des opérations de rétablissement ou de maintien de la paix, et ce, tout en s'occupant de la santé buccodentaire de nos soldats, nos marins et nos aviateurs au pays.

« Depuis sa création, le CDRC jouit d'une réputation bien méritée pour ses excellents services de soins dentaires », affirme le brigadier-général Jean-Robert Bernier, médecin général. « À l'heure actuelle, le CDRC fait partie intégrante du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes et il se montre toujours digne de sa réputation. Il continue de se faire connaître davantage dans le monde entier comme chef de file innovant dans les domaines clés des capacités dentaires militaires et médico-légales. »

L'histoire du CDRC remonte à la guerre des Boers, qui a eu lieu en Afrique du Sud, de 1899 à 1902. Pour la première fois, des chirurgiens dentistes canadiens travaillaient dans un théâtre de guerre. Le grand nombre de soldats présentant des urgences orofaciales liées à un traumatisme ou à une maladie a établi le caractère indispensable des services dentaires en campagne. L'Association dentaire canadienne (ADC) a reconnu ce besoin durant la guerre des Boers et a encouragé le gouvernement du Canada à former une équipe dentaire pour l'Armée régulière. L'Ordonnance générale no 98, datée du 2 juillet 1904, autorisait la création de postes de chirurgiens dentistes au sein du Corps de santé de l'Armée canadienne.

Au début de la Première Guerre mondiale, de nombreuses recrues ont été refusées en raison de problèmes dentaires. Seuls 26 dentistes étaient affectés aux diverses unités médicales, et ils ne réussissaient pas à répondre à la demande de soins cliniques permettant de préparer les recrues canadiennes en vue d'un déploiement. Le 13 mai 1915, l'Ordonnance générale no 63 autorisait la création du Corps dentaire de l'Armée canadienne en tant que corps distinct relevant de l'Armée canadienne. Subséquemment, le Corps est devenu Corps dentaire canadien en 1939, en raison de ses responsabilités interarmées, puis en 1947, on l'a honoré en lui conférant le titre de Corps dentaire royal canadien. En 1969, il a été renommé Service dentaire des Forces canadiennes à la suite de l'unification des FAC. Le Corps a rétabli son appellation de Corps dentaire royal canadien en 2013.

L'ADC joue un rôle essentiel dans la commémoration du centenaire du CDRC; cela témoigne de son rôle clé dans l'établissement d'un service dentaire militaire au Canada ainsi que de l'étroite collaboration qui existe entre l'ADC et le CDRC depuis lors.

« Pendant plus de 100 ans, l'ADC et le service dentaire militaire du Canada travaillent étroitement pour atteindre leur objectif commun de promouvoir des soins de santé buccodentaires de haute qualité », affirme le Dr Gary MacDonald, président de l'ADC. « L'ADC et ses membres d'un bout à l'autre du Canada félicitent le CDRC de ses réalisations au cours du dernier siècle. »

Le Musée canadien de la guerre présentera une exposition sur le CDRC du 13 mai au 15 novembre.

« Le Musée canadien de la guerre a fait un travail remarquable pour présenter authentiquement l'histoire du CDRC, qui s'est occupé de soldats, de marins et d'aviateurs canadiens, au pays et à l'étranger, durant les 100 dernières années, tout en participant à d'autres missions de défense », affirme le colonel James Taylor, directeur – Service dentaire des FAC.

DES CONSEILS D'EXPERT : Réduire les risques de blessures au LCA

Q : Ma fille a 14 ans et joue au soccer de compétition. Elle raffole de ce sport, mais je suis inquiète des risques de blessure grave qui y sont associés. Cette crainte a été exacerbée lorsqu'une de ses coéquipières s'est blessée sévèrement au genou. Cette dernière doit maintenant encourager ses copines dans les gradins en attendant une chirurgie pour réparer son ligament. Les blessures au LCA sont-elles fréquentes dans les sports et comment peut-on les éviter?

– Une maman préoccupée

R : Chère maman préoccupée :

Le ligament croisé antérieur (LCA) est le principal stabilisateur du genou, et les blessures à ce ligament peuvent forcer certains sportifs à abandonner leur carrière dans le sport. Près d'un quart de million d'athlètes nord-américains subissent une blessure à leur LCA chaque année. Les blessures au LCA sont plus fréquentes chez les femmes, et se produisent le plus souvent au soccer, au football et au basketball, bref, les sports où il y a beaucoup de torsion du genou.

La bonne nouvelle, c'est que de nombreuses études ont été menées dans ce domaine et que le risque de blessures au LCA peut être sensiblement réduit grâce à de l'entraînement neuromusculaire. Les études ont démontré que la pratique de ce type d'entraînement au moins deux fois par semaine peut réduire de plus de 60 % le risque de blessures au LCA. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de dépenser des sommes faramineuses pour se procurer un appareil spécial. À vrai dire, aucune dépense n'est nécessaire. Tout ce dont l'équipe a besoin, c'est d'ajouter de l'entraînement précis sur l'agilité et de l'entraînement en force musculaire dans les échauffements.

La FIFA, organisme international responsable du soccer, a mis au point son propre programme d'entraînement neuromusculaire, *FIFA 11+*, qui représente un programme d'échauffement complet visant à réduire les risques de blessures chez les joueurs de soccer de 14 ans et plus. Les vidéos et les manuels pour cet excellent programme de prévention des blessures se trouvent sur le site Web suivant : f-marc.com/11plus/home/.

Il va sans dire que les blessures au LCA sont beaucoup trop fréquentes. Mais comme c'est le cas pour toutes les blessures, certaines mesures peuvent être prises pour les prévenir. Suggérez à l'entraîneur de votre fille d'inclure le programme *FIFA 11+* dans les échauffements. Peut-être le programme est-il déjà utilisé. À tout le moins, vous pouvez enseigner les exercices à votre fille et l'inviter à les faire de son propre chef. Croyez-moi, il est nettement plus efficace de prévenir une blessure au LCA que de tenter de réparer la blessure après coup.

— Dr Darrell Ménard, M.D., Dipl. méd sportive

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la prise en main de votre santé et de votre bien-être, veuillez consulter Énergiser les Forces.

Health Promotion in the Canadian Forces
STRENGTHENING THE FORCES
ÉNERGISER LES FORCES
Promotion de la santé dans les Forces canadiennes

FÉVRIER, MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

À chaque février, depuis décembre 1995, le Canada célèbre l'héritage et la contribution de ses citoyens noirs d'hier et d'aujourd'hui à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs.

Comme le Canada s'apprête à commémorer la guerre de 1812, l'apport de la population noire à ce conflit doit être rappelé. Les citoyens noirs ont joué un rôle important dans la milice coloniale et ils ont participé largement à la défense du Canada lors de cet affrontement.

Au cours des deux grandes guerres du siècle dernier, les Canadiens noirs ont contribué à l'effort de guerre en dépit des préjugés raciaux qu'entretenaient notamment certains agents de recrutement de l'armée. Lors de la Première Guerre mondiale, de nombreux commandants craignaient qu'il soit difficile d'intégrer des Noirs à des unités blanches. On a alors procédé à la mise sur pied d'unités noires ségréguées afin que les Noirs puissent participer à cette guerre.

Le 5 juillet 1916, le commandement militaire de l'époque autorise la formation du 2e Bataillon de construction, unité composée principalement d'hommes noirs enrôlés. Cette décision a permis de procéder à la conscription de Canadiens noirs dans d'autres unités pour le reste de la Première Guerre mondiale. C'était l'unique Bataillon noir canadien au cours de la Première guerre mondiale. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens noirs ont pu se joindre à la Force régulière et au corps des officiers.

CONTRIBUTIONS HISTORIQUES

Partout au pays, on tient des activités qui servent à souligner les nombreuses réalisations et contributions des Canadiens noirs qui ont tant fait pour permettre au Canada de devenir le pays culturellement diversifié, plein de compassion et prospère qu'il est aujourd'hui. Certaines de ces contributions historiques ayant profité aux Forces armées canadiennes sont :

- En 1604, il y a plus de 400 ans, la première personne d'origine africaine foule le sol de ce qui deviendra, un jour, le Canada. Mathieu Da Costa arrive en compagnie des explorateurs français Pierre Du Gua de Monts et Samuel de Champlain. Da Costa, homme libre qui travaille à titre d'interprète, sert de lien précieux entre le peuple mik'maq et les Européens.
- Des Noirs canadiens participent à la guerre de 1812 en combattant dans le Coloured Corps lors de la bataille cruciale de Queenston Heights contre les États-Uniens. Ce corps voit le jour grâce à Richard Pierpoint, loyaliste noir et héros canadien.
- Durant son service à bord du navire de Sa Majesté *Shannon*, William Hall, fils d'ancien esclave, reçoit la Croix de Victoria pendant les mesures d'aide à Lucknow, en Inde. Le 16 novembre 1857, les artilleurs blessés et incapables de tirer, M. Hall et un officier d'artillerie blessé déplacent les canons à eux seuls et s'en servent pour ouvrir une brèche dans les murs de la forteresse, permettant ainsi aux fantassins d'y entrer, d'en extraire leurs compatriotes assiégés et de quitter la ville parmi les combats, pour se rendre en lieu sûr.

Le Mois de l'histoire des Noirs donne lieu à de nombreuses cérémonies partout au pays. C'est également le moment de se souvenir du sacrifice de soldats d'hier et d'aujourd'hui. Aujourd'hui encore, fier témoin et pionnier du respect de la mosaïque culturelle et sociale canadienne, le MDN se fait un devoir de valoriser la diversité et la considère comme une source de créativité et de force qui contribue à la capacité opérationnelle des FAC. En tout point, il s'agit d'un atout pour l'ensemble du personnel civil et militaire.

Pour plus de renseignements, visitez le **www.cic.gc.ca/francais/multiculturalisme/**.

PHOTO : Keith Gosse

LA MARINE ROYALE CANADIENNE SE SOUVIENT DE LA GRANDE GUERRE

Une cérémonie solennelle commémorant le centenaire de la perte de trois navires de la Royal Navy et de 57 réservistes terre-neuviens pendant la Première Guerre Mondiale a eu lieu le 13 janvier à St. John's.

« C'est le devoir de tous les Canadiens de se souvenir de l'histoire de leur pays et des sacrifices vécus par nos marins pendant la Première Guerre mondiale », a dit le ministre de la Justice, Peter MacKay. « Il est essentiel de se souvenir des pertes fortement ressenties dans les petites villes et villages de Terre-Neuve et du Labrador en raison des sacrifices soufferts pendant la Grande Guerre. » Les trois navires de la Royal Navy coulés pendant l'hiver de 1915 étaient : HMS *Viknor*, qui a été coulé le 13 janvier; le HMS *Clan McNaughton*, coulé le 3 février; ainsi que le HMS *Bayano*, coulé le 11 mars.

Les HMS *Viknor* et HMS *Clan McNaughton* ont probablement été coulés en raison de mines ou des conditions météorologiques éprouvantes, tandis que le HMS *Bayano* a été coulé par les torpilles du sous-marin allemand U-27 près de la côte de l'Irlande.

Les noms des 57 réservistes de la Royal Navy originaires de Terre-Neuve, sont inscrits sur un monument à Beaumont Hamel, en France, ainsi que sur le monument Caribou de Bowring Park à St. John's, T.N.

« Notre gouvernement s'engage à honorer la mémoire de nos braves hommes et femmes et leur service envers le Canada pendant la Première Guerre mondiale. Nous encourageons tous les Canadiens à prendre un moment pour rendre hommage aux sacrifices des Terre-neuviens et des Canadiens pendant la Grande Guerre, » a énoncé le ministre de la Défense, Robert Nicholson.

Terre-Neuve fut la première colonie britannique où un groupe de la réserve navale fut établie en 1902. Dû à leur grand nombre et leur expérience en eau douce et en mer, les pêcheurs terre-neuviens étaient reconnus comme une bonne source de recrues pour la marine.

Des membres de l'unité de la Réserve navale du navire canadien de NCSM *Cabot*, ainsi que certains membres des familles des marins qui ont péri ont participé aussi à la cérémonie.

Le député du NDP, Jack Harris (à gauche), de Terre-Neuve-et-Labrador, et le ministre fédéral de la Justice, Peter MacKay, déposent une couronne au Monument commémoratif Caribou, situé dans le parc Bowring, en hommage aux marins de Terre-Neuve disparus à bord de trois navires qui ont sombré, il y a un siècle, pendant la Première Guerre mondiale.

DEFENCE ETHICS PROGRAMME

PROGRAMME D'ÉTHIQUE DE LA DÉFENSE

À chacun son mérite

Le dilemme qui apparaît ci-dessous provient de nos archives. En raison de l'intérêt continu qui a été manifesté pour ce scénario, nous avons décidé de le publier à nouveau ce mois-ci. Veuillez noter que nous allons commenter le dilemme publié en janvier le mois prochain, pour donner aux lecteurs plus de temps pour envoyer leurs commentaires.

Le Maître de 2e classe Franklin, récemment arrivé dans l'unité, se tient aux côtés du M 2 Bordeaux lors du défilé mensuel de division à une école navale. Tous deux regardent leur cmdt de section, le Ltv Peakman, s'avancer pour recevoir un prix.

« Félicitations! » lance le Commandant de l'École à ce dernier tout en lui remettant le prix du commandant Bravo Zulu (BZ). « Votre refonte novatrice de la simulation de ravitaillement en mer (SRM) pour la Division du matelotage rendra l'entraînement plus sécuritaire et plus réaliste. Elle permettra à l'École d'épargner beaucoup de temps en entraînement! »

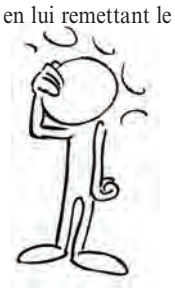

« Eh bien! » grommelle le M 2 Bordeaux. « Le voilà qui refait le coup! ».

Un peu plus tard, au moment du café, Franklin aborde Bordeaux.

« Comment ça va, Rollie? De toute évidence, tu ne célébres pas la remise du prix Bravo Zulu à notre cmdt de section! Je dirais même que t'as l'air un peu contrarié.»

« T'es pas au courant? », s'étonne le M 2 Bordeaux. « Peakman n'a rien à voir avec le nouveau concept d'entraînement sur le simulateur. C'est un de vos gars, le Matc Waters, qui a fait tout le travail. Tout ce que Peakman a fait, c'est s'en attribuer le mérite et recevoir le prix. C'est pas la première fois qu'il fait ça! Tout le monde est au courant, sauf le commandant. »

Par la suite, Franklin pose quelques questions à droite et à gauche et découvre que les allégations de Bordeaux sont fondées. Le Matc Waters, jeune maître d'équipage créatif et intelligent, a travaillé sur la refonte du simulateur depuis qu'il a intégré l'unité il y a trois ans. Lors d'un entraînement, il avait été témoin d'un accident qui aurait pu causer des blessures très sérieuses.

Le M 2 Franklin réfléchit à la situation : le Matc Waters, se dit-il en lui-même, devrait être récompensé pour son travail. Il a entendu dire que le commandant est un officier d'une équité scrupuleuse, mais il sait également qu'il tient à ce que l'on respecte strictement le système divisionnaire. Cependant, il a peu confiance dans l'impartialité de son officier divisionnaire, le Ltv Peakman.

En tant qu'observateur adoptant le point de vue de l'éthique de la Défense, quel conseil donneriez-vous à ces personnes? N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires à **+Ethics-Ethique@CRS DEP@Ottawa-Hull**.

ADIEU, CHÈRE GLADYS

À Springdale, à Terre-Neuve-et-Labrador, vivait une dame qui portait un uniforme différent, qui servait dans une Armée à part; une dame que bon nombre des membres des FAC connaissaient grâce à sa correspondance.

Cette dame, Mme Gladys Osmond, âgée de 91 ans, que beaucoup de soldats connaissaient, s'est éteinte paisiblement le 14 janvier, avec à son chevet le commandant de la 9e Escadre, le lieutenant-colonel Kevin A. Toone et l'officier des opérations de la 9e Escadre, le capitaine Carl R. Squires. Mme Osmond, capitaine et ministre de l'Armée du salut, a rédigé sa première lettre à un soldat canadien en service à l'étranger en 1983. C'est également elle qui a fondé la « Granny Brigade », un groupe qui a écrit d'innombrables lettres aux membres des FAC qui étaient en mission dans différents endroits du monde.

En trente ans, Mme Osmond a écrit plus de 400 000 lettres à des membres des FAC, et sa détermination à sa correspondance avec les soldats est restée une partie importante de sa journée. Elle s'était fait la promesse que tant que ses yeux ne failliraient pas, tant qu'elle avait encore l'usage de ses mains et que son cerveau fonctionnait, elle allait écrire aux soldats.

Lorsqu'un soldat lui répondait, Mme Osmond plaçait une étoile sur la carte du monde affichée dans sa chambre. Elle écrivait aux soldats en mission à l'étranger afin qu'ils ne se sentent pas oubliés, ni seuls.

Le dévouement de Mme Osmond à l'égard des soldats, des marins et des aviateurs, hommes et femmes du pays, n'était pareil à nul autre. L'auteure du livre *Dear Gladys… Letters from over there* a été décorée de l'Ordre de Terre-Neuve-et-Labrador (en anglais seulement), en plus de recevoir de nombreux autres prix et mentions élogieuses, dont le Prix du Gouverneur général pour l'entraide.

PHOTO : Sgt Jody Hudec

Mme Gladys Osmond signe une copie de son livre *Dear Gladys*, au début du mois de décembre 2014.

Les ANNONCES du mois de décembre

L'Équipe de la Défense est revenue du congé des Fêtes avec de nombreuses annonces en janvier, pour commencer l'année en force.

Le 18 janvier

Réaffirmer les liens entre le Canada et la Lithuanie

Le ministre de la Défense nationale, Rob Nicholson, a rencontré le ministre de la Défense de la Lituanie, Juozas Olekas, à Ottawa. Entourés de nombreux représentants haut placés de la Défense nationale et des FAC, les deux ministres ont abordé bon nombre de préoccupations communes en matière de défense et de sécurité, y compris les gestes de provocation et d'interférence posés par la Russie contre l'Ukraine, les efforts de la coalition contre l'EIIL, et les retombées du Sommet de l'OTAN au pays de Galles qui a eu lieu l'automne dernier.

Le 19 janvier

Le gouverneur général visite la SFC Alert

David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada, a visité les membres des Forces armées canadiennes et les civils à la Station des Forces canadiennes (SFC) Alert, l'installation militaire canadienne la plus au nord, les 19 et 20 janvier.

Le 22 janvier

Le CEMD participe à la réunion du Comité militaire de l'OTAN

Le Gén Tom Lawson et ses homologues de l'OTAN ont discuté des défis principaux en matière de défense auxquels doit faire face l'OTAN à une réunion du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles, en Belgique.

Pendant la réunion de deux jours, les chefs d'état-major de la Défense des pays de l'OTAN ont entrepris des mesures supplémentaires pour mettre en œuvre les engagements militaires pris lors du Sommet de l'OTAN au pays de Galles, en septembre 2014.

Les discussions du comité ont porté sur le contexte de la sécurité mondiale en constante évolution et les répercussions connexes sur l'OTAN, l'amélioration de l'état de préparation et la capacité de réaction de l'Organisation au moyen du plan de préparation opérationnelle, les mises à jour relatives aux mesures d'apaisement de l'OTAN en Europe centrale et en Europe de l'Est, la mission RESOLUTE SUPPORT de formation, de conseil et de soutien en Afghanistan de l'OTAN, ainsi que le renforcement de la collaboration entre les principaux partenaires régionaux de l'OTAN.

PHOTO : Cpl Rob Stanley

Des membres du 2 EMA, placent une palette de matériel non létal à expédier au Koweït et en Irak dans un avion CC-177 Globemaster, à la BFC Trenton.

Le 27 janvier

Début de l'Op CARIBBE 2015

Le NCSM *Winnipeg* effectue des patrouilles dans l'Est de l'océan Pacifique, dans le cadre de l'Op CARIBBE 2015, la contribution du Canada à la campagne multinationale contre les organisations criminelles transnationales dans l'océan Pacifique et les Caraïbes.

La mission du NCSM *Winnipeg* marque le début de plusieurs déploiements aériens et maritimes prévus pour 2015 dans le cadre de l'Op CARIBBE.

Les FAC mènent l'Op CARIBBE depuis novembre 2006 et elles sont toujours déterminées à travailler avec leurs partenaires de l'hémisphère occidental et avec leurs partenaires européens afin de remédier aux enjeux en matière de sécurité dans la région et de perturber les activités de trafic illégal.

Le CEMD rend visite à des membres des FAC en mission en Europe et au Moyen-Orient

Le Gén Tom Lawson, CEMD, a rendu visite aux officiers et à l'équipage du NCSM *Fredericton*, qui participent à l'Op REASSURANCE ainsi qu'aux militaires affectés à l'Op IMPACT.

Lors de cette visite, le Gén Lawson a eu l'occasion de s'entretenir avec des militaires en déploiement et constater l'importance de leur travail et observer les résultats de leur contribution aux deux missions en cours dans la région méditerranéenne, au Koweït et en Iraq.

Pendant son séjour en Iraq, le Gén Lawson a également rencontré des autorités régionales pour échanger des renseignements et leur donner des détails récents sur la contribution du Canada à la mission de consultation et d'assistance.

Pour obtenir une liste complète des annonces, consultez le site de l'Équipe de la Défense à l'adresse suivante : **dt-ed.mil.ca**.

QUELLE EST L'EXACTITUDE DES PRÉVISIONS DU RENSEIGNEMENT STRATÉGIQUE DU CANADA?

Le renseignement stratégique aide les décideurs de haut niveau, comme les hauts fonctionnaires et les commandants militaires, à comprendre les circonstances et les événements qui ont lieu dans le monde et qui ont une incidence sur la sécurité, la protection et les intérêts du Canada et de ses citoyens, au pays et à l'étranger. Comme l'a souligné il y a longtemps Sherman Kent, le père de l'analyse du renseignement moderne, les évaluations du renseignement qui comptent le plus pour les décideurs sont celles qui donnent une indication des conditions à venir. Des prévisions de ce genre peuvent aider les décideurs, comme les chefs d'État et les commandants militaires, à anticiper des événements futurs, à prendre des décisions éclairées et à éviter les surprises stratégiques.

Exactitude des prévisions en intelligence stratégique

Dr David Mandel, un scientifique de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), et M. Alan Barnes, ancien directeur de la Division du Moyen-Orient et de l'Afrique au Secrétariat de l'évaluation du renseignement du Bureau du Conseil privé (BCP), ont cherché à répondre à une question importante à laquelle on n'avait pas pu répondre auparavant : *quelle est l'exactitude des prévisions faites par les analystes du renseignement stratégique?*

La question – à savoir si les prévisions sont exactes – est importante pour plusieurs raisons. L'une est que le renseignement est une entreprise coûteuse. Ensuite, le renseignement est une entreprise axée sur les conséquences qui touche non seulement la sécurité nationale (et donc, dans une certaine mesure, la sécurité personnelle), mais également les possibilités nationales. Pour tirer profit des possibilités, les chefs et les décideurs politiques doivent avoir de bonnes prévisions et des renseignements qui les justifient.

Pour répondre à la question « quelle est l'exactitude », Dr Mandel et M. Barnes ont étudié des prévisions réelles faites quotidiennement par les analystes. Ils ont étudié plus de 1 500 prévisions du renseignement stratégique faites par des analystes de la Division du Moyen-Orient et de l'Afrique sur une période de six ans. Barnes a fait le suivi de la façon dont se sont déroulés les événements mondiaux qui avaient été prévus, parce que pour connaître l'exactitude des prévisions, il faut aussi savoir ce qui s'est éventuellement produit. Ils ont aussi fait le suivi d'autres facteurs, notamment si le prévisionniste était un analyste supérieur ou subalterne, si la prévision était facile à faire ou non et si l'on jugeait qu'elle était d'une importance majeure ou moindre pour les décisions politiques.

Haut degré de qualité prévisionnelle

La bonne nouvelle, c'est que les prévisionnistes du renseignement stratégique du Canada sont, de fait, très bons. Les recherches de Mandel et Barnes ont fait voir un haut degré de qualité prévisionnelle dans la production d'une unité du renseignement réelle et fonctionnelle qui sert les principaux décideurs politiques du gouvernement du Canada.

Exception faite d'un petit nombre de cas où l'analyste avait attribué une probabilité de 50-50 – le proverbial « pile ou face » qui n'indique aucune issue précise – 94 % des prédictions mettaient les décideurs dans la bonne direction. C'est dire que lorsque les événements ne se sont pas produits dans les faits, la plupart des prédictions indiquaient une possibilité inférieure à 50 %. De même, lorsque les événements se sont réellement produits, la plupart des prédictions indiquaient une possibilité supérieure à 50 %.

Ensuite, ils ont constaté que les prévisions du renseignement étaient très bien calibrées. En d'autres termes, si l'on se penche sur un ensemble de prévisions indiquant une possibilité donnée, par exemple 75 %, ils ont observé qu'environ 75 % des événements prévus s'étaient vraiment produits. C'est dire que les probabilités avancées par les prévisionnistes sont proportionnelles à la fréquence de l'occurrence des événements observée dans le monde réel.

Il a été aussi constaté que les analystes supérieurs donnaient de meilleures prévisions que les analystes subalternes, et que les prévisionnistes avaient tendance à être conservateurs dans leurs prévisions, et qu'ils ne faisaient pas preuve d'une confiance excessive dans leurs évaluations.

Les recherches ont aussi ouvert la voie à une application semblable quant aux études de la qualité des prévisions au sein des Forces armées canadiennes (FAC).

« Bien évidemment, je suis très content des résultats, compte tenu de la crédibilité qu'ils confèrent à notre organisation, souligne Stephen Burt, secrétaire adjoint par intérim au Bureau de l'évaluation du renseignement du Bureau du Conseil privé. Mais nous sommes tout aussi enchantés d'avoir une évaluation objective des prévisions produites par notre personnel. Cela nous aide à peaufiner notre travail, pour garantir que nous continuerons à offrir des produits de qualité à la clientèle supérieure. »

Les résultats de l'enquête du Dr Mandel et de M. Barnes sur l'exactitude des prévisions stratégiques ont récemment fait l'objet d'un article intitulé *Accuracy of Forecasts in Strategic Intelligence.* ♣

LE QGDN DE DEMAIN

Saviez-vous que le Quartier général de la Défense nationale (QGDN) traverse une période de transformation, qui comprend le déplacement de 8 500 personnes dans un nouveau complexe du secteur ouest d'Ottawa au cours des prochaines années?

Le QGDN agit comme système nerveux central du MDN et des FAC. De la planification stratégique à l'élaboration de programmes, en passant par la gestion des services indispensables à l'appui d'opérations militaires, le QGDN exécute des fonctions essentielles au service de l'Équipe de la Défense tout entière. Pour être efficace et pertinente, l'Équipe de la Défense a besoin d'un QGDN efficace et pertinent. La transformation de notre quartier général nous permettra de veiller à ce que les ressources continuent d'être utilisées de façon efficace et appropriée en vue de mieux servir la population canadienne d'aujourd'hui et de demain.

Transformation du QG

L'élément le plus évident de la transformation est la consolidation du QGDN, dont le nombre de bâtiments dans la région de la capitale nationale passera de plus de 48 à environ sept. La pièce centrale de l'empreinte de la Défense sera le complexe Carling, ancien emplacement de Nortel Networks. TPSGC a acheté les installations en 2010 à l'intention du QGDN. La consolidation permettra à l'Équipe de la Défense de réduire ses coûts opérationnels, de fournir un milieu favorisant une organisation plus capable de réagir et de s'adapter, et de créer des occasions de modernisation pour nous. Le déplacement de 8 500 membres du personnel d'un bout à l'autre de la région sera entamé plus tard cette année et se poursuivra jusqu'en 2019. Bien que la plupart des organisations, notamment les commandements de l'Armée, de la Marine et de la Force aérienne, déménageront au complexe Carling, d'autres organismes, tel le SMA (Matériel), seront regroupés dans leur emplacement actuel de Gatineau.

Cependant, le déménagement ne représente qu'une partie de la transformation dans son ensemble. Pour véritablement transformer le QG, les politiques, les processus et même la culture doivent eux aussi évoluer afin de satisfaire aux besoins futurs. Une culture plus intégrée et robuste axée sur la sécurité, des services de soutien centralisés et un environnement sans papier font partie intégrante de la transformation du QGDN, qui lui permettra d'être mieux placé pour veiller à ce que l'Équipe de la Défense ait les renseignements, les ressources et le soutien nécessaires à la réalisation des priorités du gouvernement.

Que vous travailliez à Ottawa, à Victoria, à Valcartier ou à Shearwater, les changements mis en œuvre au QGDN visent à mieux appuyer l'Équipe de la Défense dans son ensemble.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site du complexe Carling, auquel vous pouvez accéder à partir de la page d'accueil du site de l'Équipe de la Défense (onglet « Cap sur le changement »). ♣

SEMAINE DE LA SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ

DU 9 AU 13 FÉVRIER

La SÉCURITÉ... ce n'est pas une OPTION... c'est une NÉCESSITÉ!

WAR OF 1812 COMMEMORATION COMES TO AN END

Bicentennial

2012 marked the bicentennial of the military conflict between Great Britain and the US that became known as the War of 1812.

A nation-wide commemoration of the 200th anniversary of the War of 1812 kicked off in 2012 as Canadians celebrated this pivotal period in Canadian history. This was an unprecedented opportunity for Canadians to take pride in their traditions and shared history. This was especially true for members of the Defence Team.

Because of the strong influence the War of 1812 had on the development of Canada's military forces, DND and the CAF worked closely with other government departments to commemorate this important milestone in our collective history.

Over the past years, various initiatives strove to increase Canadians' awareness and knowledge of the War of 1812. These included:

- a pan-Canadian educational campaign focused on the importance of the War of 1812 to Canada's history;
- support for up to 100 historical re-enactments, commemorations, and local events;
- a permanent 1812 memorial located in the National Capital Region;
- interactive tours, exhibits and improvements to national historic sites across the country;
- investments in infrastructure at War of 1812 sites such as Fort Mississauga and Fort York; and
- celebrations honouring the links that many of our current militia regiments in Ontario, Quebec and Atlantic Canada have to the War of 1812.

For more information on the War of 1812, visit: www.1812.gc.ca.

War of 1812 Commemorative Pin

As was directed in CANFORGEN 098/12, the War of 1812 commemorative pin was instructed to be worn by CAF personnel during the commemorative period, ending February 16, 2015. ♣

FIN DES ACTIVITÉS DE COMMÉMORATION DE LA GUERRE DE 1812

Bicentenaire

L'année 2012 marquait le bicentenaire du conflit militaire entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, connu plus tard comme la guerre de 1812.

Les célébrations nationales du 200e anniversaire de la guerre de 1812 ont commencé en 2012. De nombreux Canadiens ont souligné cette période phare de l'histoire canadienne. C'était une occasion inouïe pour les Canadiens de manifester leur fierté dans leurs traditions et leur histoire commune. Cela était d'autant plus vrai pour les membres de l'Équipe de la Défense.

À cause de l'influence marquante de la guerre de 1812 sur le développement des forces militaires du Canada, le MDN et les FAC ont travaillé étroitement avec d'autres ministères pour souligner cet important jalon de notre histoire collective.

Au cours des dernières années, divers projets ont servi à mieux faire connaître aux Canadiens la guerre de 1812. Les voici :

- La tenue d'une campagne de sensibilisation pancanadienne sur l'importance de la guerre de 1812 dans l'histoire du Canada;
- Le financement de près de 100 reconstitutions historiques, commémorations et activités locales;
- L'installation d'un monument commémoratif de la guerre de 1812 dans la région de la capitale nationale;
- La présentation de visites interactives et d'expositions ainsi que l'amélioration de lieux historiques nationaux aux quatre coins du pays;
- Des investissements dans les infrastructures de lieux de bataille de la guerre de 1812, comme le Fort Mississauga et le Fort York;
- Des célébrations soulignant les liens entre les nombreux régiments de milice de l'Ontario, du Québec et du Canada atlantique et la guerre de 1812.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la guerre de 1812, consultez www.1812.gc.ca.

Épinglette commémorative de la guerre de 1812

Tel qu'indiqué dans le CANFORGEN 098/12, l'épinglette commémorative de la guerre de 1812 devait être portée par les membres des FAC pendant la période de commémoration prenant fin le 16 février 2015. ♣

THE WAR OF 1812 BEGINNINGS

The War of 1812 resulted from the conflict that raged in Europe after the Napoleonic Wars and British trade blockades. Great Britain stopped US ships from trading in Europe (mainly France), and searched US vessels for contraband and British deserters. The last straw came when British captains captured US sailors to serve on British ships.

As well, in its push westward, the US was encountering strong resistance from First Nations, and believed Great Britain was behind this opposition.

WAR DECLARED

On June 18, 1812, the US declared war on Great Britain and its British North American colonies (today, Central and Eastern Canada). English- and French-speaking Canadian militia and First Nations allies repelled US invaders over the course of two years.

Some of the land that would become Canada, and the people who would become Canadians, constituted a colony of Great Britain, and so were swept up in the fighting. The War of 1812 was instrumental in the continued development of our military forces; the military heritage and traditions of many Canadian regiments of today began with this war.

The war was also a defining moment that contributed to shaping our identity as Canadians and, ultimately, our existence as a country. It laid the foundation for Confederation and the cornerstones of our political institutions.

TREATY OF GHENT

The war came to an end December 24, 1814, when peace negotiations culminated in the signing of the Treaty of Ghent, which re-established boundaries that existed before the war. Had the War of 1812 ended differently, the Canada we know today would not exist.

LES PREMIERS ÉCHOS DE LA GUERRE DE 1812

La guerre de 1812 prend racine dans les conflits en Europe après les guerres napoléoniennes et les blocus commerciaux britanniques. La Grande-Bretagne empêche les navires américains de faire du commerce en Europe (principalement en France) et les fouille, à la recherche de marchandise de contrebande et de déserteurs britanniques. La capture de marins américains pour servir à bord de navires britanniques est la goutte qui fait déborder le vase.

Qui plus est, dans sa conquête de l'Ouest, les États-Unis sont confrontés à une solide résistance des Premières Nations, résistance que les Américains croient orchestrée par la Grande-Bretagne.

LA GUERRE ÉCLATE

Le 18 juin 1812, les États-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne et à ses colonies nord-américaines (le centre et l'Est du Canada actuel). Pendant deux ans, les miliciens canadiens anglophones et francophones et leurs alliés des Premières Nations repoussent les offensives des troupes américaines.

Certains territoires qui constituent le Canada actuel et leurs habitants faisaient partie de la colonie de la Grande-Bretagne et sont entraînés dans les combats. La guerre de 1812 a joué un rôle instrumental dans le développement de nos forces militaires. Le patrimoine et les traditions de bon nombre de régiments canadiens y ont vu le jour.

La guerre était aussi un moment décisif qui a défini notre identité canadienne et notre existence comme pays. Elle a jeté les assises pour la Confédération et elle représente la pierre angulaire de nos institutions politiques.

TRAITÉ DE GAND

La guerre prend fin le 24 décembre 1814, lorsque les négociations aboutissent à la signature du Traité de Gand, qui rétablit les frontières qui existaient avant la guerre. Si l'issue de la guerre de 1812 avait été différente, le Canada dans lequel nous vivons aujourd'hui n'existerait pas.

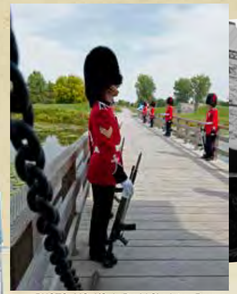

A Guard of Honour from the Royal 22e Regiment awaits the arrival of Prime Minister Stephen Harper to commemorate The War of 1812 anniversary at Fort Lennox National Historic Site in September 2012.

Une garde d'honneur du Royal 22e Régiment attend l'arrivée du premier ministre Stephen Harper en vue de souligner le bicentenaire de la guerre de 1812 au lieu historique national du Fort-Lennox, en septembre 2012.

PHOTO: MCpl/Cplc David Singleton-Browne

PHOTO: Cpl Michael J. MacIsaac

The War of 1812 monument at Parliament Hill dedicated on November 6, 2014.

Le monument commémoratif de la guerre de 1812 sur la Colline du Parlement a été inauguré le 6 novembre 2014.

PHOTO: Cpl Alexandre Paquin

Historical re-enactors in War of 1812 uniforms participate in a Commemoration Ceremony for the 200th anniversary of the Battle of York in Toronto on April 27, 2013.

Des acteurs de reconstitution historique en uniformes de soldats de l'époque de la guerre de 1812 participent à une cérémonie de commémoration du 200e anniversaire de la bataille de York à Toronto, le 27 avril 2013.

The Navy of 1812: Sailors on the Lakes a Naval and military encampment re-enactment at Navy Hall and Fort George at Niagara on the Lake, Ont. in July 2012.

La marine de 1812 : les marins sur les lacs, une reconstitution maritime et un campement militaire à Navy Hall, sur le terrain du lieu historique national du Fort-George, à Niagara on the Lake, en Ontario, en juillet 2012.

A re-enactment of the battle at Fork George took place in the Niagara region in May 2012.

Une reconstitution historique de la bataille au fort George dans la région du Niagara, en mai 2012.